

e EYES ON EUROPE

The Student
MAGAZINE

SPRING 2018

BILINGUAL

www.eyes-on-europe.eu/

DOSSIER SPECIAL
ENGAGEMENT

RESPONSABILITE
ENVIRONNEMENTALE
levier d'action citoyen ?

ARTICLE DE
MARIANE THYSSEN
Commissaire à l'emploi
et aux affaires sociales

2018
key to youth
Garantee

**George
DASSIS**

*Interview exclusive
Président du CESE*

VOLT, DIEM 25

*Interview des nouveaux
mouvements européens*

#METOO

**Harcèlement sexuel dans les
institutions EU, une réalité ?**

Construire l'Europe de demain ?
Engagez-vous!

EDITO

Un célèbre philosophe italien du siècle dernier écrivit un aphorisme qui restera intemporel par sa véracité « La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés ». Cette citation pourrait illustrer le ressentiment d'une partie croissante des peuples qui constituent l'Union européenne (UE). En effet, ces dernières années ont vu passer des événements douloureux pour le projet européen : de l'entérinement quasiment définitif du Brexit, aux dernières élections nationales qui ont vu émerger les partis europhobes et d'extrême droite, en passant par le rejet du projet fédéraliste de listes transnationales au Parlement européen. A ces périls internes viennent s'ajouter des menaces externes comme les conséquences de la crise syrienne et libyenne qui viennent elles aussi mettre à mal la cohésion de l'UE.

SORTIR DE L'IMMOBILISME

Dans ce contexte de « clair-obscur », la première barrière de l'échelle européenne ne permet pas aux citoyens de se rendre compte pleinement des outils à leurs dispositions et du champ des possibles que l'UE peut laisser envisager.

Dans ce sens, on vous fera découvrir des mécanismes concrets comme le Youth Guarantee lancé en 2013 par Marianne Thyssen, Commissaire européenne aux affaires sociales. Mécanismes qui visent à lutter contre la précarité et le chômage chez les jeunes. Ou encore d'autres éléments pour la naissance d'une Europe sociale et solidaire comme la création du socle des droits sociaux ou d'un Statut de l'Association européenne.

Dans cette direction, ce numéro portera une réflexion plus générale sur le type d'intégration souhaitable pour l'Union, avec la nécessité d'une régulation environnementale plus efficace et inclusive

ou encore l'importance de la culture. Nous verrons que l'engagement citoyen est aussi fait d'hommes et de femmes engagés comme Jeanne Ponté, assistante parlementaire d'Edouard Martin qui a permis de mettre en lumière l'harcèlement sexuel au sein des institutions européennes. Ou encore la cause d'Anne Bert, écrivaine française pour pouvoir mourir dans la dignité.

Ce numéro spécial a donc pour vocation de sortir de l'immobilisme ambiant et de la tentation populiste en mettant en lumière les défis qui nous attendent et les leviers concrets à la disposition des citoyens pour construire l'Europe de Demain. L'équipe d'EoE, vous souhaite une lecture engagée et des découvertes qui raviveront votre flamme citoyenne.

Thibault Koten, rédacteur en chef pour Eyes on Europe.

SOMMAIRE

- 03** Defending 'European Identity'? The Dubious Struggle of Génération identitaire.
- 04** Approfondir la responsabilité environnementale : un levier d'action pour les citoyens ?
- 06** Interview: DIEM25, un mouvement progressiste paneuropéen et transnational (1/2)
- 09** Interview: Volt, un nouveau mouvement paneuropéen citoyen pour les citoyens (2/2)
- 11** Pour le développement du Statut de l'Association européenne, vers un espace solidaire et social européen
- 13** Why 2018 is key to the EU's Youth Guarantee
- 15** Youth, at the heart of the European agenda
- 16** La culture au sein de l'Union européenne: un enjeu de taille
- 18** Interview de Georges Dassis, Président du CESE: conclusions de mandat
- 20** Euthanasie: Vivre ou laisse mourir ? La France face aux autres pays d'Europe
- 22** The Franco-German Couple - Arranged marriage with a prenup ?
- 23** Brexit's obscure impacts: the borders of Cyprus
- 25** Interview : Le harcèlement sexuel au sein des institutions européennes, une réalité ?
- 27** Europe's Syrian quagmire
- 29** Outsourcing, Out of Mind: The failure of EU Migration Policies ?
- 31** L'Union européenne après la tempête: quel vent saisir ?
- 34** Nos activités en quelques mots
- 37** Crédits

DEFENDING 'EUROPEAN IDENTITY'? THE DUBIOUS STRUGGLE OF GÉNÉRATION IDENTITAIRE

While far right political parties usually emphasise the promotion of one specific country's national identity, **Génération Identitaire** stands out in the protection of European values. This far-right youth wing political movement, originating from France, indeed seeks to promote a very specific European identity, going against the values the European Union is actually protecting.

A Pan-European Nationalist Movement with 'European' Values?

Génération Identitaire (GI) was established in 2012 in France, stemming from a bigger movement called Les Identitaires (or previously Bloc Identitaire), and advocating for a new generation of active European citizens. The movement spread across the European continent and now has prominent affiliated groups in the United Kingdom, Germany, Austria and Italy (e.g. Generation Identity, Identitäre Bewegung and Generazione Identitaria).

Génération Identitaire seeks to bring together young Europeans around a common cause: the defence of Europe. Defence... but against what? According to the activists of GI, the identity and the future of Europe are both in danger due the "Islamisation of Europe" and the "migrant invasion". As a matter of fact, in terms of key thematic issues, migration makes up a large part of GI's claims, and the group preaches some kind of Kulturkampf against Islam – Kulturkampf being understood as a process in which "Muslims as a group are stigmatized for cultural backwardness and religious fanaticism" (Nash, 2012, p. 9). Thus, GI clearly positions Islam as being one of the main current issues Europe is facing. In addition to these two external, partly interconnected factors – Islam and migration – GI also identifies liberals and previous generations allowing themselves to decide for others, as a problem for the empowerment of the new generation of engaged citizens.



Rewriting History and Taking Up Arms

If they like to picture themselves as victims of the intents and behaviours of previous generations, especially that of May '68 with their too liberal and permissive ideas, the members of Génération Identitaire are said to be in a position to change the course of events with their "declaration of war". They indeed put a lot of means in place to cope, among other things, with migratory pressure. In spite of proceedings to cut their financial support, the group purchased an anti-migrant ship, named "C-Star". Their mission, under the name "Defend Europe", is to intercept and prevent non-governmental organisations from rescuing migrants trying to cross the Mediterranean Sea. Armed with warlike language, violence-based communication and repeated victimisation, this political movement aims to promote a European identity, far from the ideals of peace and tolerance that the EU seeks to protect.

The activists use provocative slogans and videos encouraging racism and xenophobia; yet, the pan-European political movement seems to gain more and more supporters.

An Ethnic Sense of Being European?

As European identity has been studied in the academia for several decades already, it helps us to understand what kind of identity a nationalist group like GI wants to construct and promote. Indeed, two main types of nationalism can be found in the literature: either with a civic or ethnic understanding (Brubaker, 1992). If the civic identity relies more on legal mechanisms in acceptance with socio-political system, the ethnic conception "focuses on how common religion, language, national traditions, ancestry and membership in a dominant ethnic or racial group are the bases for national membership" (Fligstein, Polyakova & Sandholtz, 2012, p. 122).

European identity usually tends to be understood in its civic form, as identifying with European identity would mean to agree with some values – even if the EU does not define an identity per se, values can be found in Article 2 of The Lisbon Treaty. Nonetheless, the roots based on Christianity and common history that Europeans are presumably sharing have been the argument used by right-wing political parties across Europe (Holmes, 2009). Therefore, stemming from history one could find an

“ethnic-based version of European identity that excludes certain groups from the vision of Europeanness” (Fligstein, Polyakova & Sandholtz, 2012, p.113). As an identity – be it national, supranational or even individual – is constructed in relation to ‘the other’, whether in opposition or in accordance with its ideas, the members of Génération Identitaire are claiming that Muslim immigrants are a threat to their identity, hence trying to develop of a feeling of European belonging. If excluding outsider groups is a well-

known technique used by far-right parties (Mudde, 2007), one has to be careful with Génération Identitaire, as the violence advocated by the movement and the political incorrectness of their words and actions are far beyond understanding.

Elodie Thevenin is studying for a Double Degree Programme in European Studies at Jagiellonian University, Krakow, Poland and the Institute of Political Studies in Strasbourg, France.

APPROFONDIR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE : UN LEVIER D’ACTION POUR LES CITOYENS ?

L’environnement et l’UE, cette belle histoire d’amour. La directive 2004/35/CE du 21 avril 2004, portant sur la responsabilité environnementale (DRE), comptait faire appliquer le principe du pollueur-payeur. Pari tenu ? Pas vraiment. Mise en lumière sur les causes de l’échec de la DRE et recherche des pistes potentielles d’approfondissement.

C’est une décision historique qui tombe en février 2018 : la Cour internationale de justice (CIJ) reconnaît qu’en droit international général (Le club des juristes, 2018), un préjudice écologique pur a un caractère réparable. La CIJ condamne le Nicaragua à indemniser le Costa Rica pour dommages environnementaux (Actu environnement, 2018) et en évalue le montant en s’inspirant parmi les mécanismes de compensation prévus par la directive 2004/35/CE portant sur la responsabilité environnementale (DRE).

L’émergence du principe de responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale résulte d’un long cheminement juridique et se décline principalement en deux dimensions : internationale et communautaire (Fréval, 2009). L’activité lég-

islative de l’Union européenne visait l’uniformisation du régime de prévention et de réparation des dommages environnementaux, en vertu du principe pollueur-payeur (Direction générale de l’environnement (CE), 2013a). Dans ce cadre, toute personne physique ou morale concernée par un dommage de ce type, ou une association de défense de l’environnement, a le droit de demander à une autorité nationale compétente de prendre des mesures correctives.

Cependant, la Commission européenne a observé que les situations nationales étaient loin de s’améliorer. Pourquoi la DRE a-t-elle essuyé autant d’échecs ? Et quelles sont les fenêtres d’opportunité pour renforcer le pouvoir des citoyens et des associations de défense de l’environnement face aux dégradations de leur environnement ?

La DRE, loin d’être un cercle vertueux

La DRE fournit ainsi deux régimes de responsabilité en cas de (menace imminente de) dommage environnementaux. Le premier, s’applique sur les exploitants exerçant des activités (potentiellement) dangereuses. Dans ce cas, la responsabilité peut être attribuée à l’exploitant même s’il n’a pas commis de faute (Direction générale de l’environnement (CE), 2013b).

Le deuxième régime s’applique sur toute autre activité, seulement si le dommage est causé aux sols, aux eaux ou aux espèces et habitats naturels protégés. La responsabilité ne sera engagée à l’encontre de l’exploitant que s’il s’est

Ces deux régimes cohabitent et prévoient une atténuation du renversement de la charge de la preuve ; et le recours à une responsabilité in solidum est laissée au choix des États membres (Simon, 2006).

Dans le rapport de la commission JURI datant d'octobre 2017, la mise en œuvre de la DRE est épinglée sur plusieurs aspects et révèle que « la directive a été transposée de manière inégale et fragmentée dans l'Union européenne, avec des normes qui se sont souvent révélées inefficaces à l'épreuve des faits » (Commission aux affaires juridiques, 2017). Arborée d'incertitudes juridiques (Euractiv, 2012), la DRE ne contient aucune ligne directrice claire quant aux moyens de transposition dans l'ordre juridique national. Dès lors, la plupart des États membres continuent de se baser sur leur droit national. De plus, certains d'entre eux n'ont pas enregistré de dommages depuis 2007. Les enregistrements sont incomplets, inexistant, voire contradictoires. Cette disparité étant de surcroît encore plus criante, lorsque qu'il est constaté que la Pologne et la Hongrie représentent 86% de ces enregistrements (Commission aux affaires juridiques, 2017).

La DRE ne prévoit aucune disposition lorsque l'exploitant est insolvable ou introuvable. Le coût de réparation des dommages se répercute alors sur les administrations publiques, et donc directement sur les citoyens européens (Commission aux affaires juridiques, 2017). Dans un même temps, les administrations locales qui manquent de moyens ne se permettent pas de mettre en place un contrôle et un suivi conséquent, ce qui rend inefficace toute sanction et tout ajustement (Mission économie de la biodiversité, 2016). Le champ d'application de la DRE se veut pragmatique et objectif, et conformément aux souhaits des assureurs et des industriels, la DRE n'est pas rétroactive et prévoit une prescription de trente ans. De manière plus globale, la DRE a limité son périmètre alors que d'autres voies étaient envisageables (Simon, 2006).

Élargir et approfondir la DRE, une nécessité ?

La DRE exclut de son champ d'application les activités causant un dommage environnemental (ou une menace imminente d'un tel type de dommage) relatives aux conflits armés, des hostilités, des guerres civiles ou des insurrections, aux côtés des phénomènes naturels et des cas de force majeure (Lawrence, 2006), ou dans des cas de pollution diffuse (Direction générale de l'environnement, 2013b). Dans la même veine, sont exclus les risques nucléaires, les activités et incidents liés aux activités militaires (Lawrence, 2006). Il convient alors de se focaliser sur l'opportunité et la faisabilité de légiférer sur ces types d'activités.



L'UE pourrait alors avoir son rôle à jouer dans l'accélération des prises de décision en la matière dans les États membres, en élargissant son champ d'application aux activités qu'elle avait alors exclue de la DRE (article 4 et annexe III). Dans le cas militaire, il est toutefois difficile d'imaginer une personne physique lésée poursuivre en responsabilité un État causant un dommage environnemental. Il reste évidemment d'autant plus de pistes à explorer qu'il y a d'exceptions : exclusion des contaminations dues aux OGM, des pollutions maritimes, des blessures occasionnées, des exploitants effectuant des mesures de compensation, etc. (Euractiv, 2010).

Comment approfondir la portée la DRE ?

Si la directive 2004/35/CE est une première en matière de reconnaissance du préjudice écologique et de son caractère réparable, ce dernier prend la forme d'une réparation en nature des dommages écologique et cette compensation concerne les impacts non anticipés par les exploitants (Mission économie de la biodiversité, 2010). Dans son rapport au Parlement européen et au Conseil, la commission JURI évalue et propose la création d'un fonds européen pour la réparation des dommages environnementaux dues aux activités industrielles (BIO Intelligence Service et al., 2013) et pour garantir une meilleure couverture des dommages non repris sous le régime actuel de la DRE, par exemple en cas de désastres écologiques (Commission des affaires juridiques, 2017). Tous les enjeux du débat porteront sur le mode de financement de ce fonds (Simon, 2006). La première difficulté est l'harmonisation du régime de garantie financière (Commission des affaires juridiques, 2017), notamment à cause du manque de collecte et d'enregistrement systématique, détaillé et standardisé de l'information technique, financière et environnementale des sinistres. Dans tous les cas, une option transnationale comme le fonds européen de réparation des dommages environnementaux permettrait de pallier le manque d'intervention financière des États membres (Simon, 2006).

Quoi qu'il en soit, un régime de responsabilité basé sur l'absence de faute risque de créer une budgétisation de la pollution. Et il a déjà été observé que les agents économiques incluent le coût du dédommagement dans leurs coûts de production. Ce qui a pour conséquence que les pollueurs dont l'impact est moindre mais durable seront encouragés. Ceci rend le régime inefficace, voire néfaste (Pelzer, 2013). Parallèlement, les systèmes de compensation déjà mis en place s'essouffent, par le fait que les exploitants tirent un avantage en polluant sans en payer des dommages (Euractiv, 2010).

Ces deux régimes cohabitent et prévoient une atténuation du renversement de la charge de la preuve ; et le recours à une responsabilité in solidum est laissée au choix des États membres (Simon, 2006).

Dans le rapport de la commission JURI datant d'octobre 2017, la mise en œuvre de la DRE est épinglée sur plusieurs aspects et révèle que « la directive a été transposée de manière inégale et fragmentée dans l'Union européenne, avec des normes qui se sont souvent révélées inefficaces à l'épreuve des faits » (Commission aux affaires juridiques, 2017). Arborée d'incertitudes juridiques (Euractiv, 2012), la DRE ne contient aucune ligne directrice claire quant aux moyens de transposition dans l'ordre juridique national. Dès lors, la plupart des États membres continuent de se baser sur leur droit national. De plus, certains d'entre eux n'ont pas enregistré de dommages depuis 2007. Les enregistrements sont incomplets, inexistant, voire contradictoires. Cette disparité étant de surcroît encore plus criante, lorsque qu'il est constaté que la Pologne et la Hongrie représentent 86% de ces enregistrements (Commission aux affaires juridiques, 2017).

La DRE ne prévoit aucune disposition lorsque l'exploitant est insolvable ou introuvable. Le coût de réparation des dommages se répercute alors sur les administrations publiques, et donc directement sur les citoyens européens (Commission aux affaires juridiques, 2017). Dans un même temps, les administrations locales qui manquent de moyens ne se permettent pas de mettre en place un contrôle et un suivi conséquent, ce qui rend inefficace toute sanction et tout ajustement (Mission économie de la biodiversité, 2016). Le champ d'application de la DRE se veut pragmatique et objectif, et conformément aux souhaits des assureurs et des industriels, la DRE n'est pas rétroactive et prévoit une prescription de trente ans. De manière plus globale, la DRE a limité son périmètre alors que d'autres voies étaient envisageables (Simon, 2006).

Élargir et approfondir la DRE, une nécessité ?

La DRE exclut de son champ d'application les activités causant un dommage environnemental (ou une menace imminente d'un tel type de dommage) relatives aux conflits armés, des hostilités, des guerres civiles ou des insurrections, aux côtés des phénomènes naturels et des cas de force majeure (Lawrence, 2006), ou dans des cas de pollution diffuse (Direction générale de l'environnement, 2013b). Dans la même veine, sont exclus les risques nucléaires, les activités et incidents liés aux activités militaires (Lawrence, 2006). Il convient alors de se focaliser sur l'opportunité et la faisabilité de légiférer sur ces types d'activités.



L'UE pourrait alors avoir son rôle à jouer dans l'accélération des prises de décision en la matière dans les États membres, en élargissant son champ d'application aux activités qu'elle avait alors exclue de la DRE (article 4 et annexe III). Dans le cas militaire, il est toutefois difficile d'imaginer une personne physique lésée poursuivre en responsabilité un État causant un dommage environnemental. Il reste évidemment d'autant plus de pistes à explorer qu'il y a d'exceptions : exclusion des contaminations dues aux OGM, des pollutions maritimes, des blessures occasionnées, des exploitants effectuant des mesures de compensation, etc. (Euractiv, 2010).

Comment approfondir la portée la DRE ?

Si la directive 2004/35/CE est une première en matière de reconnaissance du préjudice écologique et de son caractère réparable, ce dernier prend la forme d'une réparation en nature des dommages écologique et cette compensation concerne les impacts non anticipés par les exploitants (Mission économie de la biodiversité, 2010). Dans son rapport au Parlement européen et au Conseil, la commission JURI évalue et propose la création d'un fonds européen pour la réparation des dommages environnementaux dus aux activités industrielles (BIO Intelligence Service et al., 2013) et pour garantir une meilleure couverture des dommages non repris sous le régime actuel de la DRE, par exemple en cas de désastres écologiques (Commission des affaires juridiques, 2017). Tous les enjeux du débat porteront sur le mode de financement de ce fonds (Simon, 2006). La première difficulté est l'harmonisation du régime de garantie financière (Commission des affaires juridiques, 2017), notamment à cause du manque de collecte et d'enregistrement systématique, détaillé et standardisé de l'information technique, financière et environnementale des sinistres. Dans tous les cas, une option transnationale comme le fonds européen de réparation des dommages environnementaux permettrait de pallier le manque d'intervention financière des États membres (Simon, 2006).

Quoi qu'il en soit, un régime de responsabilité basé sur l'absence de faute risque de créer une budgétisation de la pollution. Et il a déjà été observé que les agents économiques incluent le coût du dédommagement dans leurs coûts de production. Ce qui a pour conséquence que les pollueurs dont l'impact est moindre mais durable seront encouragés. Ceci rend le régime inefficace, voire néfaste (Pelzer, 2013). Parallèlement, les systèmes de compensation déjà mis en place s'essouffent, par le fait que les exploitants tirent un avantage en polluant sans en payer des dommages (Euractiv, 2010).

Quelles perspectives pour la responsabilité environnementale ?

Au vu de son inefficacité et de ses nombreuses critiques, il apparaît nécessaire et urgent d'approfondir et d'élargir la DRE. Les Etats membres se doivent de garantir à leurs citoyens et aux associations de protection de l'environnement une voie effective de recourir à la justice et de demander réparation. S'il faut reconnaître que le pléthore législatif européen autour de la question environnementale et des changements climatiques s'est dressé en première position à l'échelle internationale ; il faut admettre également que les solutions de type « end-of-pipe », et no-

tamment la DRE, n'ont pas trouvé d'écho dans des politiques publiques nationales. A notre sens, la responsabilité environnementale mérite de retrouver l'attention des dernières décennies. Des pistes d'approfondissement existent : créer un règlement fort portant sur la responsabilité environnementale, dissuader les maîtres d'œuvres en majorant les coûts des dommages environnementaux, créer un fonds européen de réparation des dommages environnementaux, approfondir les prérogatives de l'Agence Européenne pour l'Environnement, sont autant de questions qui restent à traiter. *La DRE définit « exploitant » par : toute personne physique ou morale, privée ou publique, qui exerce ou contrôle une

activité professionnelle ou, lorsque la législation nationale le prévoit, qui a reçu par délégation un pouvoir économique important sur le fonctionnement technique, y compris le titulaire d'un permis ou d'une autorisation pour une telle activité, ou la personne faisant enregistrer ou notifiant une telle activité.

Natalia Claasen est étudiante en master en Gestion de l'environnement à l'Université Libre de Bruxelles.

INTERVIEW: DIEM25, UN MOUVEMENT PROGRESSISTE, PANEUROPÉEN ET TRANSNATIONAL (1/2)

Première interview de mouvements transnationaux et paneuropéens. Ces entretiens aborderont des questions programmatiques pour les élections à venir, mais aussi d'actualité comme le récent rejet des listes transnationales par une majorité du Parlement européen.

DiEM25 (en anglais : Democracy in Europe Movement 2025) est un mouvement politique paneuropéen lancé en 2015 et présenté officiellement en février 2016 par l'ex-ministre des Finances grec Yanis Varoufakis.

EoE :
Pourquoi un parti transeuropéen ?
Quelle est votre vision du fédéralisme européen ?

DiEM25 Belgium : DiEM 25 est un mouvement politique, pas un parti politique. Il s'agit d'une composante importante de notre mouvement, et nous ne souhaitons pas revenir là-dessus. Dans ce sens, l'Europe a vraiment un besoin urgent de réhabilitation démocratique. Ce n'est pas le rôle d'un parti politique, fonctionnant dans le cadre de structures politiques, mais d'un mouvement qui imprègne à la fois l'arène politique et la société dans son ensemble.

En novembre dernier, nos membres ont toutefois décidé, par un vote interne, que nous devons également développer une « aile électorale » afin de proposer notre agenda progressiste pour l'Europe lors d'élections. L'aile électorale est chargée de coordonner notre participation aux élections à travers l'Europe. Ces expressions électorales de notre mouvement se présentent parfois sous la forme d'alliances avec des forces politiques existantes (Razem en Pologne, Alternativet au Danemark, Generation.s en France, LIVRE au Portugal) ou de partis autonomes DiEM25, comme MeRA25 en Grèce. Le tout est regroupé dans

une liste transnationale pour les élections du Parlement européen en 2019, avec un programme commun pour l'Europe. En pratique, lorsqu'ils votent pour Razem ou MeRA25, les Européens votent pour la même vision européenne. Une première dans l'histoire européenne!

Notre vision du fédéralisme européen est donc radicalement démocratique. Nous devons innover politiquement, sinon le capital mondial et la technologie nous gouverneront sans aucune légitimité démocratique. Pour donner un sens à la politique dans notre ère de la finance mondiale, du big data, de la migration

de la migration de masse et de la crise écologique, nous devons imaginer de nouvelles formes d'organisations légitimes opérant au niveau européen. Bien sûr, nous sommes bien conscients que toute alternative au système de l'État-nation apparaît comme une impossibilité utopique. Cependant, n'oublions pas que les réalisations technologiques des dernières décennies semblaient elles aussi impossibles avant leur arrivée. La véritable utopie est plutôt de croire que la situation actuelle peut perdurer. Nous devons au contraire nous éloigner de la doctrine de l'UE actuelle selon laquelle « il n'y a pas d'alternative ». C'est précisément ce que prétendaient Margaret Thatcher et l'ancien dictateur Augusto Pinochet dans les années 1970 (Royaume-Uni et Chili). La vérité est toute autre. Les alternatives sont nombreuses !

Le projet européen n'a jamais été soumis au contrôle des citoyens européens – et, comme le montrent les événements récents, s'il n'est pas démocratisé, il se désintègrera. Le changement progressif, à la Macron, est trop limité et arrive trop tard pour nous mener à une nouvelle Europe. À l'heure actuelle, il n'y a pas en Europe de force politique crédible permettant aux Européens de contrôler les institutions qui exercent le pouvoir depuis Bruxelles. C'est pourquoi DiEM25 a été créé : parce que la démocratisation de l'Europe est à la fois une nécessité morale et une nécessité pratique. La forme que prendra la démocratisation doit être décidée par les citoyens européens eux-mêmes. Chez DiEM25, nous avons déjà commencé à imaginer à quoi pourrait ressembler une Europe vraiment démocratique. Nous le ferons notamment à travers une Convention constitutionnelle européenne qui doit avoir lieu en 2019, dont le but est de discuter des prochaines étapes vers une Constitution européenne qui commence par « nous les peuples de l'Europe » et non « nous les gouvernements » ou « entreprises ».

EoE :

Avez-vous l'intention d'aller au-delà des élections européennes et de viser des élections locales ?



DiEM25 Belgium : Nous ne nous faisons aucune illusion sur les pouvoirs du Parlement européen. Ajouter quelques bons politiciens bien intentionnés à un corps sans véritable pouvoir législatif ne peut être qualifié que de geste symbolique, mais néanmoins nécessaire. DiEM25 a été créé dans le but de démocratiser l'Europe sur la base des sept piliers de notre programme progressiste. Cela sera fait à la fois par le mouvement et les ailes électorales sur tout le continent, comme l'ont décidé nos plus de 70 000 membres. Bien sûr, c'est une erreur de croire que le changement proviendra uniquement des institutions européennes. Il est absolument essentiel de s'engager localement et c'est pourquoi DiEM25 compte plus de 100 groupes d'activistes locaux à travers l'Europe. Ces groupes locaux sont actifs dans les localités, les villes et les régions du continent. Nous avons également des groupes thématiques en ligne plus transversaux, qui travaillent sur des domaines politiques particuliers de notre programme progressiste pour l'Europe. Nous réinventons et reconfigurons de nouvelles façons de faire de la politique, qui combinent des structures horizontales et verticales. Nous avons déjà un certain nombre de partenaires à travers l'Europe dans ce que nous appelons des « villes rebelles », comme Barcelone, Naples et Zagreb, qui montrent qu'il existe une alternative au statu quo de l'establishment et à la résurgence nationaliste. Dans certains pays, nos groupes locaux et/ou nos

Collectifs nationaux élus peuvent également décider de se présenter aux élections locales. Ce sera à nos membres d'en décider.

EoE :

Que pensez-vous du mouvement transnational Volt, une grande coalition de gauche ou progressiste est-elle possible et/ou souhaitable ?

DiEM25 Belgium : Nous laissons les politiques et le travail sur le terrain parler d'eux-mêmes – il existe des différences évidentes entre nous et les différents « mouvements européens » qui émergent à ce jour. Si leurs points de vue et leurs propositions sont en accord avec nos principes humanistes, progressistes et démocratiques, nous saluons leur émergence et restons ouverts à une collaboration avec eux pour faire avancer ces principes.

Nous sommes heureux d'être fondés, soutenus et conseillés par des personnes qui ont démontré leur savoir-faire et fait leurs preuves en défendant les valeurs que nous partageons et qui définissent notre mouvement. Cela comprend des personnes comme Noam Chomsky (linguiste américain et activiste politique), Naomi Klein (journaliste primée), Elif Shafak (romancière turque), Brian Eno (musicien), Susan George (militante franco-américaine pour la justice mondiale), Ken Loach (réalisateur anglais de cinéma et de télévision), Slavoj Žižek (philosophe slovène), Caroline Lucas (co-responsable du parti vert du Royaume-Uni),

John McDonnell (chancelier de l'échiquier du cabinet fantôme, membre du Parti travailliste britannique), Yanis Varoufakis (ancien ministre grec des finances), pour ne citer qu'eux. C'est essentiel pour toute initiative cherchant à modifier le statu quo : faire preuve d'une totale transparence sur nos soutiens et maintenir des principes et des valeurs identifiables.

Nous sommes clairs sur ce point : le projet de démocratisation de l'Europe n'est pas un projet partisan, et ne doit pas l'être. DiEM25 rassemble des progressistes de toutes les traditions : Gauche, Verte, Libérale, pour former une alternative à la fausse dichotomie actuelle de la politique européenne, qui oblige les Européens à choisir entre un statu quo en faillite et en manque d'inspiration tragique ou des nationalistes d'extrême-droite ou gauche qui veulent démanteler le projet européen. Pour nous, l'Europe ne doit pas incarner un présent en faillite, ni le retour à un passé empreint de nationalisme. Nous ne sommes ni pour cet état de l'Europe, ni pour sa désintégration, mais pour sa transformation radicale à partir de la base.

En conséquence, une coalition gauche-verte-libérale n'est pas seulement souhaitable : elle est essentielle, mais seulement tant qu'ils ont une compréhension et un programme communs. Sinon, les Européens seront aux prises avec les partis européens et les groupements du Parlement européen qui sont vaguement rassemblés autour de ce qu'ils considèrent comme des valeurs communes, mais qui, en fait, ne peuvent s'accorder sur de nombreuses questions soulevées au Parlement européen. C'est pour-

quoi DiEM25 s'efforce de rassembler un groupe de forces politiques progressistes autour d'une vision commune pour l'Europe, en vue de se présenter aux élections du Parlement européen de 2019.

EoE :

Selon vous, pouvons-nous être à gauche sans entériner l'architecture institutionnelle actuelle de l'UE et est-il possible de la modifier sans quitter l'Union européenne ?

DiEM25 Belgium : Notre devise est : « Dans l'UE, contre cette UE ». Donc oui, c'est possible – nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas essayer de changer l'Union européenne. Les moyens pour y parvenir sont doubles : d'abord, en développant des politiques véritablement progressistes (revenu de base universel, investissement dans la sécurité au travail et le logement pour tous les Européens et autres politiques décrites dans notre New Deal européen) afin de ranimer l'espoir chez les Européens que l'UE peut être une source de solutions et de prospérité, et pas seulement de problèmes. Ensuite, le développement d'une Constitution européenne, à partir de la base, qui cimentera la démocratie au cœur du projet européen : il est inouï que dans l'Europe du 21ème siècle, la vie des citoyens soit influencée par des institutions qui échappent à leur contrôle.

EoE :

Que pensez-vous de la critique d'Elmar Brok, président de l'Union des fédéralistes européens (UEF) qui estime que les listes transnationales éloigneraient le citoyen de l'élu

européen ? Ces critiques sont-elles basées sur vous ?

DiEM25 Belgium : Les listes transnationales étaient une excellente initiative et un pas dans la bonne direction pour l'Europe. Cependant, leur rejet par le Parlement européen a mis prématurément fin à ce qui était, dès le départ, une initiative vouée à l'échec : le Conseil attendait au coin de la rue pour l'abattre. Les critiques de M. Brok sont assez surprenantes, vu l'éloignement des députés européens dans l'esprit de leurs électeurs. Il y avait d'ailleurs aussi un amendement déposé par les Verts appelant à des circonscriptions européennes, ce qui aurait résolu le problème de M. Brok.

Ce que nous entendons dans cette objection sans fondement, c'est plutôt la ligne du PPE qui a peur de perdre son hégémonie électorale. C'est la politique nationale qui empêche le progrès européen. L'obstruction du président de l'UEF montre à quel point le problème auquel l'Europe est confrontée est profondément enraciné. Nous sommes heureux de nous réveiller tous les matins, sachant que nous travaillons pour un mouvement qui offre un changement réel et une vision positive pour l'Europe, affranchis de ces intérêts.

Propos recueillis et retranscrits en français par **Thibault Koten**, rédacteur en chef d'Eyes on Europe et étudiant en droit européen à l'IEE de l'ULB.

INTERVIEW : VOLT, UN NOUVEAU MOUVEMENT PANEUROPÉEN CITOYEN POUR LES CITOYENS (2/2)

Seconde interview de mouvements transnationaux et paneuropéens. Ces entretiens aborderons des questions programmatiques pour les élections à venir, mais aussi d'actualité comme le récent rejet des listes transnationales par une majorité du Parlement européen.

Volt est le mouvement pro-européen le plus jeune du continent. Une année seulement après sa création, il compte déjà plus de 3 000 adhérents, avec une moyenne d'âge de 30 ans. L'ambition : se porter candidat aux élections du Parlement européen de 2019.

EoE:

***Pourquoi un parti pan-européen?
Quelle est votre vision du
fédéralisme européen?***

Andrea Venzon : A la suite du Brexit, nous avons décidé d'agir en partant de deux constats. Premièrement, nombre de problématiques actuelles sont, par essence, transnationales et ne s'arrêtent pas aux frontières. Deuxièmement, nous considérons que l'Europe repose sur un cercle de valeurs communes et une identité similaire, chose unique pour un continent. Un parti Pan-Européen nous semblait être une réponse concrète et adaptée afin de répondre aux questionnements pan-européens.

En ce qui concerne notre position vis-à-vis du fédéralisme européen, celle-ci se veut incrémentale. Nous sommes en train de dresser un état des lieux des préoccupations principales des citoyens à travers l'Europe. A titre d'exemple, la problématique des travailleurs détachés est primordiale pour certains de ces citoyens tandis que le sujet de la démocratie au sein des institutions européennes se veut essentielle pour d'autres. Par rapport à ce dernier aspect, parmi les mesures que nous proposons se trouve notamment le fait de réhabiliter le Parlement européen comme législateur complet. Cela passe par exemple par l'octroi d'un droit d'initiative législative, initiative relevant jusqu'à présent d'un monopole de l'exécutif européen. Une autre mesure envisagée est l'établissement d'un impôt transnational sur les sociétés. En bref, nous avons une approche très pratique du

fédéralisme, contrairement à une méthode classique plus légaliste. Cette approche se construit sur la base de propositions concrètes prenant en compte les réels besoins et envies des citoyens.

sidérons que les problématiques européennes se retranscrivent, la plupart du temps, également et de manière même parfois plus forte au niveau local.



EoE :

Entendez-vous aller au delà des élections européennes et viser également les élections locales?

Andrea: Bien entendu, notre vision de la démocratie et de la politique européenne ne s'arrête pas aux élections du Parlement européen. Pour le moment, nous envisageons de présenter des listes aux élections municipales dans le nord de l'Espagne et au sud de l'Italie. Cette présence à vocation a pour but de s'étendre au fur et à mesure que notre équipe s'agrandit. Cela pour plusieurs raisons. D'une part, nous con-

Par ailleurs, tout parti quel qu'il soit se doit d'être suffisamment implanté à tous les échelons afin de réussir en politique. Enfin, nous sommes d'avis qu'en tant que parti, il est de notre devoir de participer à la reconnexion entre les décideurs politiques et les citoyens qu'ils représentent — cela passe par une représentation et participation locales, pour une démocratie plus directe.

EoE :

***Quelle vision politique prônez-vous?
Chevaux de bataille principaux?***

Andrea : De manière générale, nous prônerons une Europe plus unie. Une Europe qui habilite à la fois ses états et ses citoyens. Une Europe qui atteint et maintient un niveau élevé de développement, sous toutes ses formes : technologique et digital, social, économique, durable... Nous avons dressé une liste de piliers clefs, qui se déclinent également à l'échelon local. Deux d'entre eux concernent la réforme des états et de l'Union, afin de les adapter aux conditions du 21e siècle, les rendre plus efficaces, plus tournés vers le digital etc. Une réforme globale pour rendre l'Union plus démocratique est également envisagée. Le second pilier s'intitule « Renaissance Economique », et vise à stimuler la croissance économique après une longue période de stagnation, tandis que le troisième pilier vise à assurer que cette croissance rime avec égalité sociale, sous toutes ses formes. Ensuite, nous comptons mettre en exergue la nécessité pour l'Europe de devenir et demeurer un acteur clef des relations internationales. Cela passe par une représentation forte et unie de l'UE lors de sommets mondiaux, 'une seule voix' lorsqu'il s'agit de traiter de problèmes trans-continentaux tels que les crises migratoires ou le changement climatique.

Enfin, nous insistons sur l'importance de réhabiliter le citoyen au cœur de la démocratie, à tout échelon. Cela

passé, par exemple, par lui offrir des opportunités régulières de s'exprimer sur les thématiques de la vie politique, via des outils digitaux notamment, des assemblées locales etc.

EoE :

Concrètement, où vous placez-vous sur l'échiquier politique, au sein de l'hémicycle?

Andrea : nous sommes avant tout progressistes. Selon nous, la dichotomie classique droite/gauche est quelque peu obsolète. Il convient d'aller de l'avant, les personnes de notre génération ne s'y identifiant plus. Nous ne tomberons certes pas dans la dialectique des extrémistes, mais tout le reste dépend d'une approche au cas par cas et selon la politique en question.

EoE :

Que pensez-vous de DIEM25 et qu'est ce qui vous en différencie?

Andrea : Toute initiative transnationale est bonne à prendre car elle est un signe que nous avançons vers une Europe réellement unie. Quant à ce qui nous différencie, force est de constater que Diem25 se rattache à une gauche radicale, portée par certains leaders avec lesquels nous ne sommes pas complètement alignés. De plus, notre parti est davantage « grass-root », issu d'un mouvement pleinement

citoyen. En effet, contrairement à Diem 25, notre parti ne se compose pas de majoritairement politiciens nationaux recyclés. Au contraire, pour 70% d'entre nous il s'agit de faire nos premiers pas dans la sphère politique. Enfin, nous avons toujours revendiqué être un mouvement à vocation politique, tandis que Diem25, si ma mémoire est bonne, a commencé en tant que lobby ou « advocacy group ».

EoE :

Que pensez vous de la critique d'Elmar Brok, président de l'Union des fédéralistes européen (UEF) sur le fait que les listes transnationales éloigneraient le citoyen de l'élu européen. Ces critiques sont-elles fondées d'après vous ?

Andrea : Nous saluons la symbolique que représentent des listes transnationales. Ceci étant dit, le risque de voir les grands états sur-représentés était élevé. Le fait que cette option soit limitée à 27 sièges, cependant, aurait pu être un bon début, quitte à améliorer le système par la suite.

Propos recueillis et retranscrits en français par **Hélène Decottigny**, présidente d'Eyes on Europe et étudiante en droit européen à l'IEE de l'ULB.

Au-delà de saut qualitatif des principes généraux et des règles minimales régissant les différentes législations étatiques, le SAE permettra sensiblement de diminuer les lourdeurs administratives propres aux associations agissant dans plusieurs pays européens. Cette nouvelle base légale aura aussi pour effet de garantir aux associations nationales d'agir plus efficacement au niveau de l'Europe et d'étendre leur activité à d'autres Etats membres. Le principe de reconnaissance mutuelle facilitera donc les activités transnationales et l'émergence de communautés sociales et solidaires dans l'Union.

Enfin, l'inclusion et la promotion des SAE permettra de modifier le cadrage cognitif de l'entrepreneuriat vers une plus grande diversité des activités économiques des politiques communautaire. Notamment, en permettant au monde associatif de s'étendre à des nouvelles thématiques comme l'éducation populaire aux enjeux européens et de renforcer les communautés déjà existantes comme le programme Erasmus. La recherche de financements et de la création de fonds européens pour le milieu associatif se

retrouveront aussi grandement facilités.

Pour un dialogue social et solidaire vivifié

L'intégration européenne s'est basée sur une grande asymétrie des différents acteurs de la société civile avec une prédominance des intérêts financiers sur les organisations solidaires et sociales. Suite à ce constat, la Commission européenne va tenter de modifier son paradigme de gouvernance vers une meilleure participation de la société civile. À partir des années 1990, les politistes, les philosophes et les juristes vont commencer à se pencher sur la promotion d'une « société civile européenne » afin de combler le déficit démocratique de l'Union européenne. Début 2001, la Commission va publier son livre blanc sur la Gouvernance européenne suite à une large consultation de la « société civile », qui visera à une plus grande participation de la société civile, une efficience accrue des décisions et une nouvelle base de légitimité démocratique pour l'Union. Dans ce sens, le SAE par le biais de la création d'une agence (ou d'un registre) permettrait une meilleure

gouvernance ouverte ou toute association sera en mesure d'apporter sa contribution aux consultations ouvertes ou ciblées. Cela ne serait qu'un cheminement naturel de l'intégration de la société civile à la gouvernance européenne.

Cet article n'a pas à vocation d'apporter une solution unique et univoque au spectre de l'euroscpticisme qui menace l'Union européenne. Il s'agit plutôt ici d'enjoindre à une réflexion du type d'intégration souhaitable à la création d'un espace public européen. Parce que nous pensons que l'UE se doit d'être plus qu'un mastodonte économétrique, soumis aux diktats de l'utilitarisme électoral. Il est temps de reconcevoir l'Europe en termes de liens sociaux et de solidarité.

Pour plus d'informations sur le SAE, veuillez consulter le site du Comité européen des associations d'intérêt général (<http://www.cedag-eu.org/>).

Thibault Koten, rédacteur en chef d'Eyes on Europe et étudiant en droit européen à l'Institut d'études européennes

WHY 2018 IS KEY TO THE EU'S YOUTH GUARANTEE

If 2018 is officially the European Year of Cultural Heritage according to the European Commission, it should also be the Year of Youth. Unemployment for people younger than 25 years old remains high.

The youth needs to be empowered for the future, and this implies making sure young people don't fall into a never-ending series of job-looking search or unpaid internships and precarious jobs after they have finished their scholarship. To tackle this issue, the European Commission has set up the Youth Guarantee in 2013 in order to get young people back on their feet and stay out-of-work less long. What are the strengths and weaknesses of this Youth Guarantee, and how could 2018 be a key year to improve it?

How does the Youth Guarantee work?

The Youth Guarantee is a Council recommendation that aims at ensuring that all "young people under the age of 25 years receive a good quality offer of employment, continued education, apprenticeship or traineeship within a period of four months of becoming unemployed or leaving formal education" (Council, 2013). Since it is a recommendation, it is not legally binding. The Youth Guarantee also contributes to three of the 'Europe 2020' strategy targets, namely the increase in employment, the decrease in early school leavers, and the fight against poverty and social exclusion. The Youth Guarantee costs €21 billion a year and is funded at the European level, primarily by the Youth Employment Initiative – which is for the regions where youth unemployment is above 25% –, and by the European Social Fund, for a total of €12,7 billion

for the 2014-2020 budget (Barbière, 2014). It is an example of informal europeanisation: non-mandatory decisions are taken at the EU level, the funding at both the EU and national levels, and the implementation at the national and regional/local levels. The EU hopes that this initiative will help foster national reforms, diffuse informal rules and strategies, as well as having more policy harmonisation in the EU. The Guarantee is meant to help, not to replace, national social policies and instruments.

An Assessment of the Youth Guarantee

If we simply look at a graph showing unemployment figures in the EU over time, one can directly notice that starting from 2013, when the Youth Guarantee was created, the youth unemployment rate was at an all time high of 24%, and then has kept decreasing annually, down to almost 16% in December 2017, 18% for in the Euro area (Eurostat, 2017). Nonetheless, is it really thanks to the Youth Guarantee, or simply just because of the economic cyclical context? Or both? According to the European Commission, the Youth Guarantee has been quite effective in decreasing the youth unemployment rate, by facilitating "structural reforms and innovation in policy design" across EU Member States (European Commission, 2016). The Guarantee did help transferring some of the best European models, for example in school-to-work transition (mainly from

Finland or Norway) to other EU Member States (Andor, 2016). For instance, this led to a recent positive shake-up of the traineeship program in Spain.

But on the other hand, critics almost unanimously agree that the Youth Guarantee has had disappointing results. Although the Youth Guarantee may have accelerated the process of increased employment, almost 6 million young people in working age remain without any jobs, and according to scholars, most of the drop in youth unemployment, and unemployment in general, is caused by the independent cyclical recovery of the economy (Barslund and Gros, 2017). Furthermore, the EU Court of Auditor itself stated in a special report last year that the Guarantee had a limited and slow impact and failed to meet the initial predictions (European Court of Auditors, 2017). The person in charge of the report, Iliana Ivanova criticized that "policymakers should ensure that programs designed to help young people do not raise expectations which cannot be fulfilled" (ZAVRŠNIK, 2017). Finally, some EU Member States seem to have been short in their commitment in implementing some new reforms or listening to EU's recommendations, such as Romania or Czechia.

2018 is a pivotal year

According to Luis Alvarado Martinez, President of the European Youth Forum, young Europeans are “the generation who has had to bear the highest cost of the economic crisis and the group in society most at risk of poverty and social exclusion”(Martinez, 2018). The future of the European society should be based on sustainable living, quality jobs, and equality of opportunity for all. For this, we would need to invest in youth. The time is now.

Following a 2017 EU survey, 31% of EU population cited “combating youth unemployment” as what should be a top priority for the European Parliament (European Parliament). Moreover, according to a new World Economic Forum survey, entrepreneurship and youth empowerment should be the top priorities of European millennials (WEF, 2017). This is only possible by decreasing youth joblessness and by investing in youth. Not doing what is needed, some scholars say, could lead to a “lost generation incapable of catching up later in life” (Cahuc et al., 2013). It’s not yet the case today: macroeconomic aggregate data shows that there are still no lost generation (Barslund and Gros, *ibid*), but we must act quickly if we want to keep it that way. In addition to this, there is a link between youth unemployment and the increase of euroscepticism in those young people (Ellinger, 2015). The EU certainly doesn’t need any more euroscepticism this year. 2018 is also key, because it is this year, in May, that the Multiannual Financial Framework (MFF) will be released. It will directly impact the entire budget of the EU from 2020 to 2027. During the last years, the budget of the EU kept rising. It is therefore a good opportunity for the EU Member States to focus on youth and increase the maximum budget of the Youth Employment Initiative, the ESF, and other social funds. It is their opportunity to invest more in youth.

However, with Brexit, the budget could actually shrink in this field, and not

increase. But we know from Commissioner Oettinger that Member States will prioritise education and that there won’t be any cuts in the Erasmus+ program so that’s a good sign for youth at least (Valero, 2018).

This is why, in addition to the new funds at disposal through the next MFF, the Youth Guarantee should also be improved. This can be done in several ways, such as giving the strategy a more prominent place in the European semester (Küchel, 2018), or to have the Guarantee acquire real working schemes and methods. Another solution would be to increase Member States compliance by having the Commission review and monitor annually the progress, following by a naming and shaming of the “bad” countries. Finally, for youth unemployment in general, a good multidimensional macroeconomic policies or a reform of the EMU would be necessary (Andor); the Youth Guarantee is not a substitute to difficult reforms, it is just a non-binding instrument which probably alleviates Member States’ lack of willingness to integrate further in social policies.

The future of Europe’s youth

With the youth unemployment rate remaining above 30% in many European countries still today, we can see that the impacts of the financial crisis are still present. This could induce more euroscepticism in teens. Young people want more empowerment and finding good jobs faster. To tackle this problem, the Youth Guarantee that we have aforementioned seen is part of the solution. It won’t fix the situation of course, but it can help, and hence the Youth Guarantee should be enhanced. More funds, more monitoring and more internal ambitious-but-realistic strategies are needed. 2018 can make this happen. We rarely needed it this much. The future of Europe’s economy will be in the hands of the now-young population. Which kind of future? This depends on young people finding, or making, jobs. This depends on investing in youth.

Robin Vanholme is a Master student at the Institute for European Studies (ULB)

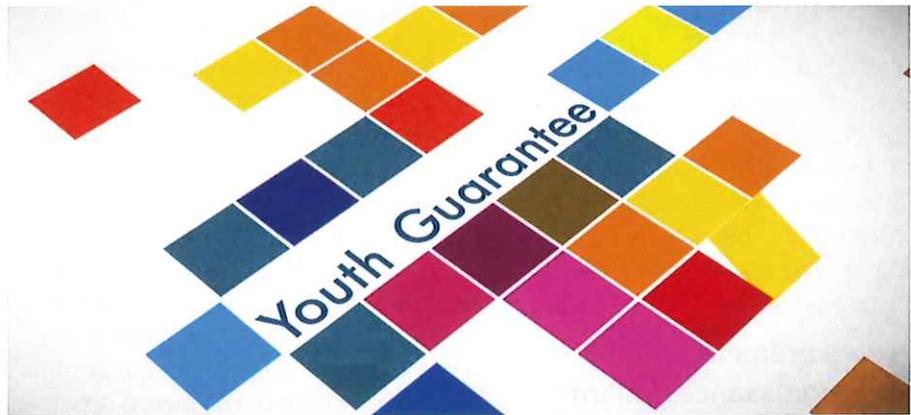


YOUTH, AT THE HEART OF THE EUROPEAN AGENDA BY MARIANNE THYSSEN

Youth unemployment is and remains a top priority at EU level. The EU has been working relentlessly to help young people. I believe there are two sides of the same coin to tackle the challenge: the policy and the financial support to help young people looking for a job.

With the Youth Employment Initiative, we have made 8.8 billion euro available to target those who are not in education, employment or training in the regions with a 25% unemployment rate. My first action as a Commissioner was to release 30% of the Youth Employment Initiative resources directly as advance payments to the Member States. Back in 2014, many Member States were struggling to ensure sufficient financial liquidity to help young people. Only a few Member States had fully set up their implementation structures to benefit from this dedicated funding.

With the funding, we support Member States to implement the Youth Guarantee. With this measure,



every person under 25 should receive a good quality education, apprenticeship or traineeship, or offer of employment within 4 months of becoming unemployed.

These efforts are bearing fruits now. Since the launch of the Youth Guarantee, around 11 million young people have received an offer. The Youth Employment Initiative has directly helped at least 1.7 million young people to receive a job, training or a further education opportunity.

In parallel, we observe a strong decrease of youth unemployment rate, from a peak of 24 % in January 2013 to 16.2 % in November 2017. There are now 2 million fewer young unemployed in the EU and 1 million fewer youths who are not in employment, education or training.

I believe that the combination of the Youth Guarantee and our European funding plays its share in this remarkable improvement.

Together, they have created new opportunities for young people and acted as a powerful driver for reforms in all Member states.

This doesn't mean our work should stop here. Youth unemployment is still far too high in many Member States – from 5% in Czech Republic to around 39% in Greece and Spain. Inactivity among young people, as well as untapped potential, remains a reality across the European Union. Not all young people have benefitted equally from these initiatives.

That's why we will further concentrate on stepping up our efforts to reach out to and support the low skilled and those with fewer opportunities. And we have to expand the pool of good-quality offers. We need to ensure that the offers really help young people set a solid foothold in the labour market.

We must keep up our political commitment to youth employment. From the Commission's side, we want to continue supporting Member States, and particularly the hardest hit regions. Youth in Europe needs to stay a fundamental priority for us. I will continue to do everything I can to give each and every young person in the EU the opportunities they deserve.

Marianne Thyssen is the European Commissioner for Employment, Social Affairs, Skills and Labour Mobility



LA CULTURE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE : UN ENJEU DE TAILLE

L'année 2018 est l'année du patrimoine culturel en Europe. La finalité de cet évènement est de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à l'Europe. Les citoyens européens perçoivent de moins en moins l'impact de leur appartenance à l'Union européenne dans leur vie quotidienne.

En effet, ceux-ci se sentent d'abord citoyens nationaux avant d'être citoyens européens. Pourtant, une chose pourrait réunir tout ce petit monde, la culture. Partager sa culture rapproche les gens. C'est bien connu. Dès lors, le sentiment d'appartenance et de compréhension de l'autre pourrait s'accroître.

Les prémisses d'une reconnaissance de l'importance de la culture dans l'agenda européen.

Le domaine de la culture n'a pas toujours connu l'engouement de Bruxelles qu'on lui connaît aujourd'hui. Il a fallu attendre les années 70 pour que les politiciens européens reconnaissent la réelle importance de mettre en avant et de faciliter l'accès à la culture nationale de tous les États membres. La première réelle tentative de la part des politiciens européens fut de mettre à l'ordre du jour un article « culture » dans le traité de Maastricht en 1992. L'Union européenne avait dès lors compris qu'elle ne devait plus seulement se cantonner au plan économique, social ou législatif pour acquérir sa légitimité auprès des citoyens européens.

La commission européenne a mis en place un Agenda de la culture. L'Europe marqua clairement son envie d'entreprendre une nouvelle gouvernance en impliquant tous les États membres, mais aussi la société civile européenne dans le domaine de la culture. Elle positionne les secteurs culturels comme des secteurs de priorité pouvant être source de croissance économique, d'emploi, d'innovation, mais aussi de cohésion sociale. Tous les 4 ans, un plan de travail en matière culturelle

est fixé. Les secteurs culturels sont devenus des enjeux pour l'UE à l'ère de la mondialisation et du digital. Elle favorise une plus grande circulation des artistes et des œuvres, une plus grande visibilité du cinéma et patrimoine européen, etc. Un Forum européen de la culture biennuel met en avant la coopération culturelle européenne en mobilisant les acteurs principaux du secteur et incitant ces derniers à débattre dans le but d'améliorer les politiques et initiatives culturelles européennes.

Europe créative, le grand pas européen dans le monde inconnu qu'est la culture

Pourtant depuis les années 2000, L'Europe a changé son cheval de bataille pour construire un sentiment d'appartenance européen. En 2006, la commission européenne a mis en place une agence exécutive chargée des domaines tels que l'éducation, de la culture, de l'audiovisuel, du sport, de la citoyenneté et du volontariat, « EACEA ».

Cet article ne s'attarde que sur les initiatives de l'EACEA en matière de culture. EACEA met en œuvre des politiques culturelles, de coopération entre différents acteurs européens de la culture, favorise le dialogue entre ces différents acteurs, donne son support aux industries culturelles et créatives européennes. Et pour finir, elle sponsorise des programmes culturels, transnationaux et européens dont Europe créative.

Qu'est que l'Europe créative ?

Europe créative – Culture et MEDIA – est un programme de la commission européenne qui soutient des projets culturels et de l'audiovisuel avec l'aide d'organisations régionales, nationales et locales telle que des actions, des plateformes et des réseaux de coopération, ainsi que des projets de traduction littéraire. Ce programme s'étend sur une période de 6 ans (2014-2020) avec un budget de 1,46 milliards d'euros. L'UE et les pays européens ont vite compris que la culture pouvait être source de croissance économique, d'emploi, d'innovation, mais aussi de cohésion sociale. Par le biais de ce programme, l'Europe montre son soutien au secteur de l'audiovisuel européen à l'ère du digital. Ce programme a pour but de faciliter l'accès au marché européen aux opérateurs culturels et de l'audiovisuel ; de permettre à ces acteurs d'atteindre une audience qui va bien au-delà de la frontière nationale ; et pour finir de développer leurs compétences. Le programme assure la responsabilité de mettre en avant la diversité culturelle et linguistique de l'Europe tout en créant une culture européenne.

Le programme Europe créative se divise en trois volets « culture », « Media » et pour finir, « transsectoriel ». La partie « Culture » apporte aux projets, organisations et acteurs culturels des financements, des aides dans la promotion de leur projet au niveau transnational, mais aussi permet aux acteurs culturels et créatifs une aide à la mobilité. La seconde « Media » se focalise sur les secteurs de l'audiovisuel et multimédias de plusieurs manières. Par exemple,

en aidant à développer certains projets, améliorant l'accès aux travaux du domaine de l'audiovisuel, promouvoir la cinématographie européenne, les festivals de films en Europe, renforcer et faciliter la circulation et la distribution des travaux du secteur d'audiovisuel européen, etc.

Promotion du cinéma et des talents européens

En matière d'audiovisuel, l'Europe ne s'est pas arrêtée à l'aide financière. La promotion des travaux de ces acteurs culturels et créatifs européens sont célébrés lors de European film promotion. Cette initiative mise sur la promotion et la commercialisation du cinéma européen et de ses talents à l'international. Tandis que l'Académie du cinéma européen se focalise sur l'accès à des formations, des conférences et d'autres événements qui ont pour but de promouvoir la culture cinématographique européenne et de faciliter son accès. Ces quelques exemples montrent le réel engagement de mettre en avant la culture des différents agents culturels et créatifs européens et d'aider à promouvoir leur travail dans le domaine de l'audiovisuel. Pour le dernier volet, le volet « trans-sectoriel » encourage l'entrepreneuriat culturel et de l'audiovisuel à l'aide de financement par l'accessibilité de prêts.

L'année du patrimoine culturel en Europe

Depuis 1983, la Commission européenne met en place chaque année une large campagne de sensibilisation sous le nom de « l'année européenne ». Cette initiative permet de mettre en avant un thème d'actualité tel que la lutte contre le gaspillage alimentaire en 2014, l'égalité des chances en 2007, etc. Elle attire l'attention du grand public et des acteurs politiques sur des sujets d'actualité. Cette année, l'Europe mise sur le patrimoine naturel tel que les sites et les paysages, l'architecture, les œuvres d'art, littéraires, musicales, audiovisuelles, mais aussi le patri-



le savoir-faire des citoyens. Ce sujet n'a pas été choisi au hasard. En effet, depuis un petit moment, l'euro-scepticisme est de plus en plus affirmé par nombreux citoyens. Les reproches d'une Union européenne incompréhensible le sont tout autant. Le sujet a certainement pour but de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à l'Union européenne, mais aussi à encourager ces citoyens à découvrir l'étendue de leur patrimoine national et européen et d'y prendre part activement. Le patrimoine est un des vecteurs de l'identité et de la vie quotidienne des citoyens européens. Pour célébrer cette année 2018 du patrimoine, les États membres sont appelés aussi à y mettre du leur. En effet, chaque État choisit un coordinateur qui met en oeuvre dans son territoire l'Année, mais aussi coordonne les projets et les manifestations à tout niveau : local, régional et national. Au niveau européen, toutes les instances s'y prêtent au jeu : commission européenne, parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, le comité des régions et le comité économique et social. Autant dire que cette année, tout le monde s'y met.

Malgré les nombreuses démarches qui visent à faciliter l'accès tant aux citoyens qu'aux professionnels du monde de la culture et du patrimoine. Le chemin est encore long. Les plans mis sur pied ne sont pas connus de la grande majorité des citoyens et des professionnels, certainement à cause d'un manque de

le bas. De plus, l'Europe fait face à de nombreux changements et défis. L'année de la Culture a certainement pour but de renforcer les liens entre les différents citoyens des différents pays qui font le visage de l'Europe. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de problèmes dont devra faire face l'Union européenne. Malgré les nombreuses zones noires, il est à espérer qu'un jour, il y ait une réelle collaboration et diffusion transnationale du milieu culturel. Une Europe unie est une Europe dont la culture n'a pas de frontière. Une Europe unie est une Europe qui ne banalise pas la culture et voit à travers elle tout le potentiel qu'elle a. Une Europe unie, ce sont des Européens qui connaissent leurs voisins et leurs atouts. La culture unie et non le contraire. Misons sur la culture !

Ornella Herman est étudiante à l'Université libre de Bruxelles.

INTERVIEW DE GEORGES DASSIS, PRÉSIDENT DU CESE: CONCLUSIONS DE MANDAT

Georges Dassis, président du Comité économique et social européen (CESE) depuis 2015, mais aussi grande figure du syndicalisme en Europe et ancien résistant à la dictature des colonels en Grèce, nous a fait l'honneur d'accepter une interview sur le sujet de l'Europe sociale.

EoE :

Comment évaluez-vous les résultats du sommet de Göteborg ?

George Dassis : A Göteborg, il y a eu l'approbation solennelle du socle des droits sociaux par les 26 chefs d'états présents (absence de Mme. Merkel), lancé par Jean-Claude Juncker, et approuvé par le CESE. C'était absolument indispensable d'arriver à un tel stade. Nous avions déjà eu une déclaration solennelle visant à approuver la charte des droits fondamentaux lors de la présentation par Jacques Delors au sommet de Strasbourg en 1989, j'avais participé à la rédaction de cette charte et je n'étais pas totalement satisfait. Nous voulions une charte contraignante pour tous les pays membres de l'UE. Alors nous avons continué à pousser et finalement la charte l'est devenue et fait maintenant partie du droit européen primaire. Pour ce socle, j'espère qu'il en sera de même. Donc à Göteborg, nous avons passé un stade qui était nécessaire mais ce n'est pas fini, le plus gros reste à faire ; rendre ce socle contraignant pour tous les pays de l'union.

EoE :

Revenons à l'engagement citoyen et les nombreux déçus de l'UE. Qu'est ce qui pourrait faire changer d'avis les déçus de l'idée européenne ?

G.D : Les déçus de l'idée européennes se sont les jeunes qui n'ont pas d'emplois, qui n'ont pas de perspective, ce sont les moins jeunes sans emploi, sans revenu, ce sont les travailleurs dont le revenu ne suffit pas pour mener une vie décente. L'union européenne a été mise en place pour des raisons et une vision

fondamentales. Tout d'abord c'est vivre en paix entre états nations. Les jeunes ont du mal à se rendre compte de ce que vivre en paix signifie, ça ne tombe pas du ciel. Si en Europe, il n'y a pas eu de guerre depuis 1945, on le doit notamment à l'existence de cette union. Ensuite, l'union européenne permet de garantir une certaine cohésion socio-économique entre toutes ces régions. Ça été réussi avec succès, au moins jusqu'en 2010. L'Union Européenne a ensuite su garantir toutes les libertés individuelles garantie par un état de droit.

Pourquoi alors est-ce que l'UE ne réussit-elle plus à faire valoir ces acquis fondamentaux ? C'est avec la crise de 2008 que justement, une notion de l'union s'est avérée avoir été oubliée ; la solidarité. Heureusement, nous (le CESE) avons contribué à changer cette situation, et à partir de 2012-2013, c'est comme ça qu'on a repris espoir, avec notamment l'arrivée de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission Européenne qui a lancé des idées et des projets concrets (Le Plan Juncker).

Il faudrait aussi pour convaincre les gens, que l'UE que ces représentants soient plus proche des citoyens et surtout que les citoyens soient informés. Aujourd'hui il y a un réel manque d'information et les médias portent une certaine responsabilité. Mais ce sont les hommes et les femmes politiques au niveau national qui ont la plus grande responsabilité car ils ont tendance à s'approprier tous les succès de l'UE mais dénigrent cette union quand elle subit des échecs. L'UE n'est pas une union fédérale, c'est une union d'états qui a été mise en place en 1951, et elle a survécu

car c'était une union d'états où il y avait un dialogue permanent entre ceux-ci. C'est également à travers ce dialogue que l'on a garanti une certaine cohésion économique et sociale.

Pour être plus concret, une des grandes acquisitions de l'UE n'est autre que le programme Erasmus (on a fêté cette année son 25ème anniversaire), créé lors de la présidence de Jacques Delors, c'était une initiative fantastique. Si on veut faire l'Europe, il faut que les citoyens européens se connaissent, à commencer par les jeunes. J'espère depuis longtemps maintenant que la dotation du programme Erasmus soit élargie car il ne faut pas que ce soit uniquement réservé aux étudiants les plus aisés. Il faudrait qu'il y ait une égalité de traitement, mais qu'il soit élargi pas seulement aux étudiants mais aussi aux lycéens (dernière et avant dernière année de lycée) et aux professionnels.

Il y a aussi un autre facteur de l'euro-scepticisme, c'est la pauvreté. Quelqu'un qui est dans le désespoir peut croire n'importe qui et n'importe quoi, c'est de cette manière que les populistes commencent à progresser en Europe. Donc plutôt que de faire des discours, il faut garantir à tous les citoyens vivant sur ce territoire, qu'ils ne vont pas mourir de faim ou mourir de froid. C'est pour ça que nous avons proposé l'instauration d'un revenu minimum pour tous les résidents sur le territoire de l'UE.

Donc pour résumer, il est urgent que les hommes et les femmes politiques, les responsables d'associations agissent, informent et soient plus proches des citoyens, pour continuer à vivre en

paix. Parce que si l'on suit le raisonnement de certains populistes, il faut fermer les frontières pour résoudre les problèmes du pays. Ils vont chercher un bouc émissaire à l'extérieur et c'est comme ça qu'on déclenche des guerres. Donc pour moi c'est capital, surtout pour les jeunes, que cette union avance dans le sens de l'intégration si on veut continuer à vivre en paix.

EOE : *Avec la montée des partis d'extrême droite, l'idée de relancer l'Europe sociale n'arrive-t-elle pas trop tard ?*

G.D : Non, il n'y a aucun de ces partis qui a un vrai programme de gouvernance, bien souvent ça se résume à fermer ses frontières. Ils agissent en direction de la haine et par la haine. Je ne peux pas dire qu'il est trop tard, et je suis certain qu'il n'est pas trop tard. Par exemple quand on compare la situation avec des pays en dehors de l'UE, la situation est beaucoup plus grave donc le socle des droits sociaux est une chose importante mais il faut qu'il soit suivi par des investissements et des mesures concrètes (redistribuer le temps de travail, accompagnement des chômeurs), il n'est pas trop tard, il est encore temps d'agir.

EOE : *Un revenu minimum permettrait-il à l'Europe d'avancer à nouveau ?*

G.D : Pour moi qui suis à l'origine de cette idée, je suis parti d'un principe humain, dans tous les pays de l'UE il y a des personnes vivant dans la pauvreté, il y a des gens qui souffrent de la misère. Pour des raisons de moralité on devrait donner à ces gens là de quoi se nourrir et de quoi se chauffer, de quoi vivre dignement. Maintenant cette idée a fait son chemin, elle était présente aux élections françaises (une des mesures phares du programme de Benoît Hamon) et de nouvelles propositions ont émergé dans d'autres pays de l'Union.



EOE :

Une question un peu plus personnelle, pour vous qui êtes actif dans le syndicalisme depuis très jeune, pensez-vous que le monde politique manque de personnes qui ont débuté sur le terrain ?

G.D : Je ne veux pas être classé dans la catégorie des vieux qui prétendent que de notre temps c'était mieux parce que je suis conscient que de notre temps, c'était différent. C'est aux jeunes d'aujourd'hui de décider de la manière dont ils doivent agir. Parmi les gens de ma génération, je n'ai connu personne qui ne soit pas parti du bas de l'échelle, sauf en de rares exceptions. On devenait syndicaliste car on était syndicaliste à l'usine où l'on travaillait. Et on devenait dirigeant en fonction des capacités intellectuelles, mais aussi physiques. A l'époque où je suis devenu syndicaliste à temps plein, il faut considérer qu'on devait travailler au moins 14 heures par jour, 8h de travail professionnel, plus 5-6 heures pour mon travail de militant. Je sais qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas, donc j'é mets un point de vue tout à fait personnel. Dans les syndicats comme dans les autres associations, il faudrait arriver à faire le meilleur mélange possible entre les gens qui montent dans la hiérarchie, qui viennent de la base, et les associer à des jeunes qui n'ont pas encore travaillé dans une entreprise mais qui ont fait des études. Après ce

n'est pas à moi de fixer ça, car je ne suis pas un observateur objectif, et je ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour indiquer ce qu'il faut faire. Mais, ce que je peux dire, c'est que si les associations et les syndicats se mettent à avoir à leurs têtes uniquement des intellectuels je ne crois pas que ce soit l'idéal. Et je pense que par la force des choses, les gens qui militent finiront par percer mais il faut qu'ils comprennent qu'ils ont besoin d'une analyse, d'articuler un discours documenté. Car quand j'étais jeune, l'analyse n'était pas difficile à faire, nous n'avions rien, pas de liberté, on devait travailler pour très peu de choses, on était licenciés pour rien. Donc nous n'avions pas besoin d'une grosse analyse pour lutter, on luttait avec des slogans et des revendications précises. Mais les jeunes d'aujourd'hui, ont besoin d'avoir une analyse plus claire et plus détaillée.

Propos recueillis par
Jean-Stanislas Bareth,
étudiant à l'IEE.

EUTHANASIE : VIVRE OU LAISSER MOURIR ? LA FRANCE FACE AUX AUTRES PAYS D'EUROPE

En ce qui concerne le droit à mourir dans la dignité, le pays des droits de l'homme accuse un fameux retard par rapport à ses voisins européens.

« Mon corps se referme sur moi (...) je ne vois pas pourquoi on devrait m'imposer d'être torturée dans mon corps et d'être grabataire jusqu'à mourir de toute façon puisqu'il n'y a plus d'espoir possible », confiait Anne Bert le 12 avril 2017 dans l'émission C à vous sur France 5. L'écrivaine française, auteure de *Le tout dernier été*, venait sur le plateau de France Télévisions pour parler de son dernier livre et de sa décision, qu'elle tenait à rendre publique : elle souhaitait se faire euthanasier le 2 octobre 2017, en Belgique. Atteinte de la maladie de Charcot, une affection neurodégénérative incurable, « elle avait fait de son suicide programmé un combat politique », conclut le journal *Le Monde*. La romancière espérait que la publication de son dernier roman, dans lequel elle explicite clairement son choix de mourir dans la dignité, ferait évoluer la loi française, interdisant la pratique de l'euthanasie et du suicide assisté. Quels éléments issus des droits français et européens paralysent encore aujourd'hui ceux pour qui mourir rime avec choisir ?

Que dit la loi française ?

Le pays des droits de l'homme a légiféré pour la première fois sur la fin de vie en 2005. La loi Leonetti insiste sur quatre points. D'abord, elle proscrie l'obstination déraisonnable et la prolongation artificielle de la vie, et ce, même que lorsque le patient n'est plus en état d'exprimer sa volonté. Par ailleurs, le médecin peut administrer la dose de soins palliatifs qu'il estime nécessaire pour le confort du sujet, c'est-à-dire, l'absence de souffrance. Ensuite, le texte insiste fortement sur l'importance de décider collectivement de l'arrêt des soins si l'état du patient semble relever de l'obstination déraisonnable. La décision de poursuite ou d'arrêt des soins ne peut être prise

qu'en présence des proches. De plus, la loi place le patient au centre du processus, du moins, en théorie. En effet, la volonté du ce dernier de limiter les traitements doit être prise en compte et ce il doit être informé des conséquences de sa décision. Enfin, si le patient n'est pas en état de recevoir ces informations, une personne proche doit être consultée. Tout juste dix ans après que la loi Leonetti a été votée, une réforme, la loi Claeys Leonetti, a été mise en place pour pallier aux manquements du premier texte.



Selon les articles un et deux de cette loi Claeys-Leonetti, votée en décembre 2015, « toute personne a le droit à une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement possible de la souffrance ». En France, les professionnels de santé sont donc tenus de respecter ce droit et de suivre un enseignement aux soins palliatifs afin d'être capables de le mettre en œuvre. Cette loi, en vigueur depuis février 2016, se positionne contre l'obstination thérapeutique. Plus précisément, la loi parle « d'une sédation longue et continue ». Elle soulage, donc, mais ne tue pas. Autrement dit, en pratique, rien n'a changé depuis la loi Leonetti de 2005. Chaque

citoyen français garde en mémoire l'affaire Vincent Lambert, cet homme tétraplégique, maintenu en vie artificiellement depuis 2008 au Centre hospitalier de Reims. Sa volonté de mettre fin à ses jours avait été jugée conforme au droit français par le Conseil d'Etat et avaisée par la Cour européenne des droits de l'homme, qui considérait que l'autorisation de la justice française de mettre fin aux soins de Mr Lambert n'emportait aucune violation de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

La contestation judiciaire s'est terminée en décembre dernier, avec une décision de la Cour de Cassation déboutant les membres de la famille de Mr Lambert qui se battaient contre son euthanasie passive.

Au-delà de la polémique et de la bataille familiale que le cas Lambert a suscitée et suscite encore, il illustre parfaitement l'immobilisme de la loi française sur la question de la fin de vie. Dans son ouvrage *À la vie à la mort*, euthanasie le grand malentendu, le bien nommé Philippe Bataille, sociologue, évoque « une mascarade démocratique » et dénonce « une pratique

abracadabrantésque de l'euthanasie ». Pire, selon lui, la loi de 2016 irait jusqu'à faire reculer les valeurs de la République. La Liberté d'abord, car la loi ne tient pas compte des directives anticipées des patients, l'Égalité ensuite, car si beaucoup meurent chez eux ou à l'étranger, d'autres, comme Vincent Lambert, attendent la mort des années durant dans leurs chambres d'hôpital. À ce sujet, Marie Humbert, dont le fils, Vincent Humbert, devenu tétraplégique à la suite d'un accident de la route en 2000 est décédé en 2003, exprime son amertume dans une lettre ouverte au quotidien Le Figaro : « Peut-on tolérer sans (en) avoir honte la souffrance de ceux maintenus en vie artificiellement ou dont le décès approche et qui demandent à leurs médecins de les aider à en finir ? ».

Après un courrier adressé au Président de la République auquel ce dernier avait répondu par la négative, dans lequel Vincent réclamait avec force son droit à mourir, Marie Humbert avait finalement exaucé son vœu avec l'accord officiel du docteur Frédéric Chaussoy, le médecin de Vincent. Si la Cour de Boulogne sur Mer a finalement établi un non-lieu, la mère du jeune homme regrette, tout comme Anne Bert, que la France se déleste de (ce problème) sur les autres pays d'Europe. » Nos voisins européens se montrent-ils plus libéraux sur cette question ? Que disent la Convention Européenne des Droits de l'Homme [CEDH] à propos de la fin de vie ?

Quelle est la position de la France par rapport à l'Europe ?

Dans son article 2, la CEDH consacre le droit à la vie ainsi que, dans son article 3, le droit à la dignité humaine. Ces droits doivent être respectés au sein du Conseil de l'Europe, regroupant près de 40 États dont tous les États membres de l'Union. Il est à noter que la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne contient des dispositions similaires s'appliquant lorsque l'on se situe dans le champ du droit européen. Par ailleurs, la Cour européenne des droits de l'homme, en charge des litiges ayant trait à la CEDH, a rendu une série d'arrêts en lien avec la fin de vie. Parmi eux, l'affaire Pretty, du 29 avril 2002, est éclairante sur la position du Royaume-Uni. Diane Pretty, atteinte d'une sclérose latérale amyotrophique, une maladie incurable, elle réclamait l'aide de son mari pour se suicider. Or, la loi britannique l'interdit. La patiente a donc introduit une requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, laquelle a conclu à une non violation de l'article 2 (qui, on l'a dit, consacre le droit à la vie) et a rejeté sa demande, car ce droit à la vie n'implique pas un droit à la mort. Comme dans le cas de Vincent Lambert en France, la Cour ne s'est pas opposée à la décision nationale. Cette position de la Cour n'incite, bien entendu, pas les États à faire progresser la législation des pays qui se mon-

trient encore frileux vis-à-vis du droit à mourir. Mais ce n'est pas le cas de tous.

Les Pays Bas et la Belgique autorisent en effet l'euthanasie depuis 2001 pour les premiers et 2002 pour la seconde. Concrètement, au Benelux, la loi fait preuve d'une souplesse étonnante quant à la question de la fin de vie, et autorise, selon des critères très précis, les citoyens à mourir dans la dignité. Cette région du monde accueille d'ailleurs de nombreux ressortissants venus des pays voisins souhaitant choisir leur mort, et dont le vœu ne peut être exaucé dans leur pays d'origine, comme le déplorait Anne Bert. Ainsi, selon paru dans le Figaro, en Belgique depuis la légalisation de l'euthanasie, les demandes ont explosées. Selon un rapport de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie, 1 807 personnes, belges et étrangères, sont décédées de cette façon en 2013. Ailleurs, des associations ne cessent de se créer pour tenter de faire triompher partout sur le vieux continent, ce droit fondamental à mourir dans la dignité.

Si tous les citoyens ont le droit à une vie digne, ne devraient-ils pas pouvoir choisir la façon dont ils souhaitent partir ?

Juliette le Maguer est étudiante de Master 2 à l'ULB.

THE FRANCO-GERMAN COUPLE – ARRANGED MARRIAGE WITH A PRENUP

A few weeks before the German general election in September 2017 I decided to do an election quiz online. Although I already had made my choice about which box I was going to tick, I wanted to know whether a computer test would come to the same conclusion...

Finally, I was more astonished by the questions than by the outcome of the test: Out of 34, only one single question embraced the European Union. German foreign policy, especially in the EU framework, seemed to be no big issue in the election campaign.

Five months later the tide has turned. When I had a look at the actual GroKo (CDU, CSU and SPD) coalition agreement, the title caught my eye: “A new awakening for Europe” (Ein neuer Aufbruch für Europa). Moreover, the very first chapter underlines Germany’s strong commitment to the EU project and its willingness to renovate it through more democracy, transparency, solidarity and financial investments, such as raising its contribution to the EU budget. “France” or “French” are mentioned 22 times mostly in connection with “Franco-German cooperation”, compared to only six times in the former 2013 coalition agreement. Besides the question of why the European Integration rocketed to the top of Germany’s political agenda, one may also ask whether this shift is trustworthy. Is there a common ground for a Franco-German leadership in European Integration? Since the EU was never up to discussion during the campaign, we should ask ourselves whether this priority shift is legitimate and what this may imply for the future.

The tradition of Franco-German cooperation

Although the emphasis on the binational partnership came all of a sudden, the Franco-German couple has strong historical roots. The Élysée Treaty (1963) set an end to the age-long and forceful rivalry and laid the foundation for

a future cooperation program in the domains of foreign and defense policy, education and culture. Konrad Adenauer himself confessed that the Franco-German reconciliation was his political achievement that he was most proud of. The following years were characterized by the “search for integrative balance”: Germany was gaining more and more economic and monetary power, whereas France played a more active role on the political world stage as a nation with nuclear powers and a permanent seat in the UN Security Council. With the German reunification and further European Integration, France’s role as a single actor on the world stage diminished, while Germany strengthened its power in the EU framework as e.g. through a gain of suffrage in the Council and Parliament. During the Eurocrisis, final decisions resulted mostly from a Franco-German settlement, although Germany achieved to push a majority of its positions forward, being perceived as the dominant actor of the partnership.



But lately, the shoe is on the other foot and this time it is the French head of state pushing Germany for EU reforms. French President Emmanuel Macron centered his campaign discourse on the support for the European project against the Euroscepticism of the far left and the right. “Europe is good for France. France can’t succeed without

a strong Europe”, he said in his New Year’s speech.[7] It is not surprising that he held his Sorbonne speech two days after the German general election, neither that his very first presidential trip took him to Berlin. Moreover, during the “Jamaica coalition” exploratory talks, he sent his finance minister Le Maire to Berlin in order to defend the French call for a common Eurozone budget, which the German Liberals explicitly opposed.

The unromantic prenup

So, at first sight it seems that the GroKo now responded to Macrons plans by putting the European project and the Franco-German partnership on top of the German political agenda. However, one should not be too enthusiastic when looking into the future because the new coalition agreement seems to be more similar to an unromantic prenup than a proof of love. As a matter of fact, former German finance Minister Peter Altmaier already declared at a Eurosummit in January that he “first had to lower the expectations” and in March he postponed further reforms on the Eurozone budget. Regarding the EMU, Germany still insists on the well-known principle of austerity, wanting to “reduce the risks” before coming to an agreement. In this context, the reference in the coalition agreement to invest more in the EU budget and to fight for a more solidary Europe seems more like an empty promise without further details than a real commitment. If we made a list of Macrons propositions such as the Europe-wide bank deposit insurance, a Euro finance minister, transnational voting lists, and an own Eurozone budget, the German response would be a big NO to all

them. Moreover, we find huge differences in their positions on the PESCO or the upcoming Commission president.

What is missing

It is not irreproachable that the German government's position on EU Integration may differ from Macron's vision, the problem is how Europe is sold to the German citizens. During the campaign EU issues were not up to debate, so how can it be the number one objective of the coalition? In addition, how can "a new awakening in Europe" be sold as the major project, although it seems that there is little common ground for change? Europe is presented as a plan B to German citizens, something that was never present in the first place and it is alarming regarding the democratic legit-

imacy of this sudden agenda shift. If the EU is now the first priority and if reforms are going to be dragging infinite without further achievements, it will harm the government's credibility, while Eurosceptic extremist parties are going to gain votes. It is the duty of the German government to create a discourse about Europe and to show the awareness that neither environmental, monetary, migration or foreign policy issues can be decided outside the European framework. It is already reproachable that the discourse about European identity was neglected in the first place, but now that it is priority, it has to be put into action.

Through history we can assert that the Franco-German couple was not always a partnership of love with equal shared interests, but a coalition that

served as a mean to a greater good. Whether the external threat during the Cold War or the urgency to reform the Eurozone, the Franco-German matrimony was always the motor of European integration. With Europe on top of both government's political agendas and the latest developments in the EU, such as Brexit and the growing support for Eurosceptic parties, the moment has come to restart that motor again.

Niklas Franke studies European Studies, at the Institut d'études européennes and the Free University of Brussels

BREXIT'S OBSCURE IMPACTS: THE BORDERS OF CYPRUS

The territorial issues concerning Brexit are the boundary between Northern Ireland and the Republic of Ireland, and, although a bit less well-known, the boundary between Gibraltar and Spain. But there is a third one, very less-publicised: the boundary between the UK military areas of Akrotiri and Dhekelia, and Cyprus.

It's not something small since they together make up for 3% of the territory of the island of Cyprus, and thousands of Cyprus citizens, therefore EU citizens, work and live there. Consequently, what are exactly these two UK military bases doing there? And more importantly, how do they pose a problem since Brexit, where are the current negotiations about this, and what kind of agreements could be found?

What are Akrotiri and Dhekelia?

The UK has retained two Sovereign Base Areas (SBAs) on Cyprus under the 1960 Treaty of Establishment for the independence of its former colony Cyprus: the base of Akrotiri and the base of Dhekelia. They are not just composed

of an airfield or a military harbor: they are like small towns, with factories, schools, agricultural fields, and more that 7,700 native cypriots live in the area themselves (CIA, 2018). The two military zones have British Overseas Territory status, such as St-Barthelemy since 2012, which means that they are out of the EU. Therefore, there are less implications than with Gibraltar or Ulster for instance, which is in the EU. However, the two bases do apply and respect some EU laws because of a Protocol annexed to the Act of Accession of Cyprus in 2004 (Lang and Miller, 2017). Therefore, Brexit will have an impact there as well. We will go into more details in the next chapter.

Briefly speaking, the two military bases are 254 km square, and geostra-

tegitically useful to monitor and intercept data transmissions from the Middle East. While Akrotiri only has a border with Greek Cyprus, Dhekelia only has a small boundary, the rest of it is conterminous with the Turkish-Cypriot administered area, which is outside the EU and therefore not relevant to any of the issues in this article.

Which implications for Cyprus?

Under Article 2 of the Protocol, the SBAs are partially part of the EU customs union in three domains: VAT, agriculture and fisheries. Since the SBAs are already outside the EU, will they keep these three domains anyway?

Anyhow, concerns have been raised about the future status of around 15,000 Cypriots – EU citizens – working in the SBAs. “It matters for Cyprus if it’s a hard or soft Brexit,” Cypriot Foreign Minister Ioannis Kasoulides said in an interview (Georgiou and Tugwell, 2017). We can understand why: Brexit could impact the free movement of Cypriot workers in the SBAs, as well as their right to settle, openly start business, get their social security, and freely send their children to the few schools present in the zones. If there’s no overall Brexit deal, Cypriot farmers producing goods in the base areas may not get any subsidies from the Common Agricultural Policy for instance.

Moreover, Akrotiri and Dhekelia followed Cyprus after the adoption of the euro in 2008, making the Sovereign Base Areas the only territory under British sovereignty to officially use the euro (Theodoulou, 2008). Consequently, will the euro stay eligible after Brexit? It is likely since these two territories are already outside the euro area anyway, but we never know, it’s something to keep in mind. Finally, even the sovereignty of the area around the bases themselves could be at stake.

What can be negotiated?

Cyprus, Ireland and Spain are the only three EU countries that have been given the green light to conduct bilateral talks with the UK on a Brexit-related issue. All the rest of the negotiations takes place solely between the UK and the EU. The first bilateral talks between the UK and the Republic of Cyprus took place in October 2017. No issue has been legally settled yet.

The agreement between the UK and Cyprus on the status of the bases will be part of the withdrawal deal, Kasoulides previously said (ibid). However, some legal scholars (Dony, 2018) argues that it won’t be the case anymore, and that only the border concern with Ireland will be in the withdrawal deal; Gibraltar and Cyprus will be in the deal on the future of the relations between the UK and

the EU during the transition period. Indeed, as soon the UK won’t be part of the EU anymore, on March 30 2019, an almost-two-year transition period will start until the 31st of December 2020 where the framework for its future relationship with the Union will be negotiated. This will give the requisite time for the UK to tackle the issue of the borders between Cyprus and its two sovereign bases (Piris, 2018).

British High Commissioner in Cyprus Matthew Kidd highlighted that relations between Cyprus and the UK were “warm and friendly and that both share a position of wanting to keep the status quo, and for no changes in citizenship between the two to be introduced” (Browne, 2017), which is the most likely scenario. However, whatever deal may be found could be served as an occasion for Cyprus to clarify the legal status of the Bases, or even try to take them back since the territories in question did not gain independence in 1960 with the rest of Cyprus and remained a vestige of the colony ceded to the UK in 1914 (Yiolitis, 2016). Cyprus did not always have a say in the developments of their country: they used to be weak and newly independent. Now they can.

In addition to that, Cyprus, with the Treaty of Establishment, ceded the right to its territorial seas to the Bases. Territorial water normally are entitled only to states under international law. Cyprus will try to clarify to which extent the bases really are sovereign and try to gain as much as possible in any deal.

Finally, in the case of a soft Brexit, the stakeholders could choose to keep implementing the objectives of the Protocol, or other provisions of the (current) EU Treaty and relevant EU legislation in the Bases. While in the case of a hard Brexit, if the two countries fail to reach any agreement, then they may have to return to the status of the bases under the 1960 treaty. That wouldn’t cover issues such as EU agricultural policy or free movement of workers.

Brexit is bigger than planned

Even in the unlikely case of the UK giving back his bases to Cyprus, there would be troubles here too: Dhekelia is almost entirely in the Turkish area of Cyprus, therefore Northern Turkish Cyprus would claim for it. Anyhow, nothing has been agreed so far, and the only official guidelines for the European Council state that the EU and the UK will need to agree on arrangements on the SBAs “and recognize in that respect bilateral agreements and arrangements between the Republic of Cyprus and the United Kingdom which are compatible with EU law, in particular as regards the situation of those EU citizens resident or working in the Sovereign Base Areas” (Lang and Miller, *ibid*). All these issues is just a fraction of what reveals Brexit as being bigger than anyone expected, with implications almost everywhere.

Robin Vanholme is a Master student in European Studies at the Institute for European Studies, ULB

INTERVIEW: LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU SEIN DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, UNE RÉALITÉ ?

Jeanne Ponté, assistante parlementaire d'Edouard Martin depuis 2014, avait annoncé à la presse en octobre dernier tenir un carnet régulièrement mis à jour où elle consigne tous les incidents relatifs au harcèlement sexuel subi par ses collègues ou par elle-même. Entretien.

Dans les couloirs du Parlement européen, Jeanne Ponté est facilement reconnaissable : de par ses vêtements colorés, on la distingue de la foule que l'on croise entre deux ascenseurs, habituellement vêtue de noir, gris ou éventuellement de bleu marine. Reconnue, elle l'est pour sa détermination dans la défense des droits des femmes aussi bien dans l'enceinte de l'institution européenne qu'au-delà de la bulle bruxelloise. Juriste de formation et assistante parlementaire d'Edouard Martin depuis 2014, la jeune femme de 27 ans avait annoncé à la presse en octobre dernier, tenir un carnet régulièrement mis à jour où elle consigne tous les incidents relatifs au harcèlement sexuel subi par ses collègues ou par elle-même. Depuis, si la couverture médiatique de cette information a progressivement décliné, les efforts de la Nancéienne d'origine pour que justice soit rendue aux victimes, eux, se poursuivent sans relâche.

Eyes on Europe :

Vous avez mis à l'agenda médiatique le problème du harcèlement sexuel au sein du Parlement européen quelques jours après l'affaire Weinstein mais vous avez recueilli des témoignages dès votre arrivée au Parlement européen en 2014...

Jeanne Ponté : Effectivement, j'ai commencé à collecter un certain nombre de témoignages, soit des témoignages de mes collègues soit des choses qui m'étaient arrivées en tant que jeune salariée au Parlement européen dès mon arrivée. J'ai commencé à y travailler à tout juste 24 ans, dans une commission parlementaire encore tenue



majoritairement par des hommes, qui est la Commission Industrie, Recherche et Énergie (ITRE). J'ai donc commencé à travailler sur ces thématiques et à entrer en contact avec certains députés européens mais aussi des représentants industriels et des représentants des États membres. Lors d'une conférence, en juillet 2014, au début de cette mandature donc, alors que nous étions mon équipe et moi en train de travailler lors d'une table ronde mêlant les représentants industriels des États membres mais aussi des députés européens, j'ai vu ce député allemand que je ne connaissais pas à l'époque car je venais d'arriver depuis une semaine au Parlement.

Je l'ai vu me regarder avec beaucoup d'insistance et puis il s'est mis à me suivre, ce qui m'a mise extrêmement mal à l'aise. A un moment donné, je ne l'ai plus vu, j'ai pensé qu'il était parti et je me suis sentie soulagée mais en réalité, il attendait à la sortie de la salle. Lorsque moi-même je suis sortie pour quitter la réunion, il m'a barré la route en maintenant son bras sur ma taille et

en constatant que c'était la première fois qu'il me rencontrait, qu'il aimerait faire plus ample connaissance, qu'il ne m'avait jamais vu avant et qu'il aimerait bien savoir quelle était ma profession – assistante parlementaire ou journaliste – et si j'étais libre pour aller boire un verre avec lui, tout ça en me maintenant par la taille. Quand on est une jeune femme de 24 ans qui vient d'arriver, on n'a pas forcément envie de créer des vagues, de hurler sur la personne... Je lui ai répondu non et je me suis libérée en poussant son bras.

Sur le chemin du retour en rentrant chez moi, je me suis mise en colère et je me suis dit que ça ne pouvait pas durer, qu'il ne fallait surtout pas s'habituer. J'ai donc commencé un carnet de notes à ce moment-là et je l'ai avec moi depuis 4 ans. C'est un carnet de notes pour justement ne pas s'habituer car le plus grand des dangers dans ces situations de harcèlement sexuel, c'est de s'habituer. J'ai beaucoup entendu autour de moi : "Mais c'est comme ça, la politique est un milieu d'hommes", "on doit s'y faire"

etc. Moi je n'avais pas envie de m'y faire, de considérer que ce type de comportements est normal, donc écrire c'est maintenir une trace et ne pas s'habituer. Mon idée seconde était que, dans une structure comme le Parlement européen bien que le Parlement européen évidemment ne soit pas la seule structure concernée par le harcèlement sexuel, il y a aussi un autre problème qui est celui de la nébuleuse : c'est une grande structure avec différents types de contrats de travail, avec des prestataires de service, des détachés, des personnes qui ne sont là que pour 4 mois, des stagiaires, il y a beaucoup de turn-over... Et puis c'est un monde où tout se sait très facilement et ce carnet a eu l'objectif de créer des solidarités entre femmes parce qu'elles existent, et c'est pour cela qu'au départ c'était mes expériences personnelles que j'écrivais dans ce carnet et c'est devenu celles de mes collègues et des récits d'expériences vues.

EoE :

Pourquoi avoir révélé l'existence de ce carnet, après l'affaire Weinstein? Était-ce pour vous une fenêtre d'opportunité à saisir ?

P. : Non ça ne s'est pas vraiment passé comme cela, mais cela s'est fait d'une manière détournée. Edouard Martin a été interviewé par la radio régionale Lorraine et cela juste après les propos de Bruno Le Maire, ministre de l'économie, qui avait précisé que même s'il avait été témoin d'une situation de harcèlement sexuel, il n'aurait pas dénoncé. Suite à cela il avait dû présenter des excuses publiques etc. En France le débat commençait mais à Bruxelles, au Parlement européen, pas du tout et Edouard Martin était interviewé à ce sujet et il m'avait demandé si je souhaitais préparer cet entretien téléphonique avec lui, ce que j'ai évidemment accepté.

Depuis le début, Edouard Martin et mes collègues – Maxime Herrmann, Philippe Morvannou et Bénédicte Vogel – sont au courant que je tiens ce carnet, ils ne l'ont pas découvert à ce moment-là. En préparant l'entretien, Edouard Mar-

tin m'a demandé si je souhaitais parler de ce carnet car jusqu'à présent nous n'avions pas eu l'opportunité d'en parler, je lui en ai donc donné l'autorisation et après avoir interviewé le député, la journaliste a voulu m'interviewer à mon tour. C'était le mardi 17 octobre. Le surlendemain, je suis partie en mission avec Edouard Martin dans le sud de l'Italie à Tarante pour visiter une entreprise et entre temps mon interview s'était retrouvé sur Radio France, France Info, France Inter, 20 minutes, BFM etc.

EoE :

Quelles réactions avez-vous pu observer suite à ces révélations ?

P. : J'étais dans le sud de l'Italie quand les médias ont repris cette information donc je recevais des centaines d'appels sur mon téléphone, je ne savais pas ce qui se passait, des appels d'amis, de connaissances que je n'avais pas vu depuis 10 ans... Beaucoup de soutien. La semaine suivante, lors de la session à Strasbourg, le travail de fond a commencé. J'ai décidé de maintenir la pression médiatique même si je ne l'avais pas recherchée, car elle était indispensable pour créer du débat au sein du Parlement européen. Nous avons donc pris la décision de répondre à tous les médias à ce sujet, une cinquantaine d'interviews pour des médias du monde entier ou presque. Il y a deux semaines encore nous avons des demandes et là nous sommes toujours en contact avec certains journalistes. Cette expérience nous a aidé pour maintenir la pression. Les réactions ont été extrêmement positives car au Parlement européen beaucoup de personnes attendaient ce moment, parfois depuis des années. En revanche, ce qui a été assez dur pour moi personnellement est que j'ai été considérée comme la lanceuse d'alerte. Par conséquent j'ai reçu beaucoup de mails de victimes qui ont partagé énormément de choses avec moi, qui m'ont expliqué leur histoire, ce qui a été difficile à gérer.

Il y a aussi eu des réactions de prudence de la part de certaines personnes au

Parlement européen qui considéraient que protéger l'image du Parlement signifiait devoir taire un certain nombre d'agissements, ce qui ne doit pas être le cas. J'ai expliqué aux hautes instances du Parlement que pour moi qui me sens extrêmement européenne par mon histoire et de par mes études, il était hors de question de défendre un Parlement européen qui protégerait des criminels et c'est justement en faisant le ménage que l'institution en ressort gagnante. Il y a aussi eu des réactions négatives, des personnes qui ont arrêté du jour au lendemain de me dire bonjour, qui me regardaient différemment, qui ont pensé que je faisais ça pour mon intérêt personnel, certaines réactions de jalousie aussi certainement. Mais ce sont des réactions que je n'ai pas prises en compte car la priorité était de défendre la cause donc j'ai dû me protéger face à cela.

EoE :

Où en êtes-vous aujourd'hui avec vos revendications ? Est-ce que vous estimez que des choses ont changé depuis votre intervention ?

P. : Ces derniers temps j'en ai eu marre d'entendre que la parole des femmes se libérait. Les femmes ont toujours été libres de dire ou de ne pas dire. En revanche, c'est un moment où les oreilles sont prêtes à entendre, à écouter. Le 26 octobre 2017, les députés européens ont voté la résolution contre le harcèlement sexuel et les abus sexuels dans l'Union européenne. Cependant, il semble que tous les points de la résolution ne vont pas être appliqués, il y en a certains qui sont trop exigeants pour les instances du Parlement européen. Parmi les points problématiques, il y a la demande d'un audit externe, une formation obligatoire pour tout le personnel du Parlement européen et la reconstitution des deux comités anti-harcèlement avec des experts indépendants car actuellement dans l'un il y a une présence de députés et dans l'autre de l'administration, ce qui n'encourage pas du tout les victimes à porter plainte. Avec un collectif de 28 personnes au Parlement européen, nous avons

lancé un appel à signatures des travailleurs et travailleuses pour récolter leur soutien et rencontrer le président Tajani lundi prochain avant la réunion du Bureau des vice-présidents et lui remettre les noms des signataires et leur volonté de faire respecter ces trois points.

EoE :
En ce moment dans l'Union européenne, nous pouvons observer des situations inquiétantes du point de vue des droits des femmes : violences en tous genres, refus de signer la Convention d'Istanbul, inégalités salariales etc. Geneviève Fraisse disait que l'Union européenne était plus féministe que ses États membres. Est-ce que vous pensez effectivement que c'est l'Europe qui est ambitieuse et

que les États membres freinent les initiatives ?

P. : L'Europe a effectivement toujours été portée par des femmes de caractère sur des idées européennes mais pour autant l'histoire a fait l'impasse sur ces mères fondatrices de l'Europe car on parle beaucoup des pères fondateurs mais jamais des mères fondatrices... Or on voit que des femmes en Europe ont eu un impact conséquent et je pense notamment à l'exemple français d'Olympe de Gouges qui a été la première à écrire une déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Les mouvements populaires, de 1848, ont aussi été portés par des femmes, les mouvements de résistance... La réécriture de l'histoire a souvent été faite par des mains masculines en oubliant les actrices féminines de l'histoire. Mais il ne

s'agit pas tellement d'une dialectique entre Europe et États membres mais plus d'une manière générale, d'une dialectique entre ceux qui décident, les élu.e.s et le/la citoyen.ne. Or, aujourd'hui je pense que c'est les citoyen.ne.s qu'il faut replacer au centre du débat car c'est elles et eux qui devraient décider. Actuellement, il y a une prise de conscience de la société civile ce qui est positif car il faut pallier les lacunes, laissées par les gouvernements des États membres et par les décideurs européens, par plus d'implication de la société civile et du monde associatif.

Alexia Fafara is studying for a Double Degree Programme in European Studies at Jagiellonian University of Krakow, Poland and the Institute of Political Studies in Strasbourg, France.

EUROPE'S SYRIAN QUAGMIRE

Just as the Levantine country suffers its second invasion by Turkey in a year and a half, Europe stands idly by, watching the Syrian civil war escalate.

The European Union has on paper a common foreign policy and various Council conclusions have addressed the Syrian issue. But none of them have helped de-escalating the situation on the ground for the past seven years. This role has now been taken or given (depending on how you see it), by Russia, Turkey and Iran. The West and the United Nations are sitting on the sidelines, while intra-Syrian "peace-conferences" are taking place in Sochi. Nevertheless, the Russian-led negotiations are a side-show: Most of the opposition participants are tolerated inside Syrian government territory and the representatives of the only relatively legitimate opposition grouping, the High Negotiation Council (HNC) refused to leave the Sochi airport, demanding that the Syrian Arab Republic's flags to be taken down.

Who's calling the shots?

The real deals are happening behind closed doors, between the three nations named beforehand. Not even the Syrian government has many bargaining chips when those major foreign actors agree. The European Union has even less. As the second invasion by Turkey on Syria's sovereign territory unfolds, Federica Mogherini has taken the safe and weak approach. "I'm extremely worried and will discuss this among other things with our Turkish interlocutors", she said, copying the standard US State Department line when issues are out of their control or care.

What exactly has happened in Syria?

Turkey has, since the start of the civil war, taken up the role as the most powerful supporter of the rebels against Assad. Furthermore, Ankara decided in January to invade the country for the second time. The first, in the summer of 2016, was officially against the Islamic State, but in reality, to prevent two separate Kurdish cantons to connect. These two Kurdish territories are heavily influenced by the PKK, which has fought for decades against the Turkish (by now) regime and is listed as a terrorist organization by the EU. In Syria the Kurds are fighting under the names of YPG and SDF. They have proven to be the most reliable actor against the Islamic State and has been heavily supported with ammunition, aid, airstrikes and on the ground special forc-

airstrikes and on the ground special forces of the US and European countries. All to the reluctance of President Erdogan.

Therefore, after the successful invasion against Kurdish interest almost two years ago (which was blamed on battling the Islamic State), the Turkish armed forces decided to try to eliminate one of the Kurdish cantons in north-western Syria: Afrin. The necessity for the operation according the Ankara has been the need to crush terrorist activates (the PKK-YPG) along its southern border.

Truthfully, the Kurdish forces have started to live up for its designation. Since the start of the military operation, which is humorously called "Operation Olive Branch", Kurdish forces have retaliated by shelling towns in Turkey, clearly with no regards civilians. While mathematically, the Turkish forces have and will cause the loss of more life in Syria, there shouldn't be any excuse for either side for targeting civilians. There is no "humanitarian" actor in Syria, weather external or internal.

Who is Turkey allying with?

The relatively small casualty number among Turkish forces in Syria during the offensive lie in the fact that they're spearheaded by rebel groups, heavily supported by the NATO ally Turkey. Some of these groups are splinters from the wider jihadi insurgency taking place in central Syria. They are mercenaries who are happy to take a bigger paycheck than the one they receive when fighting the regime. Turkey has in fact allied itself with groups, such as Nour



al-Din Zinki and Ahrar al-Sham among others, whose leaders have clear connection with al-Qaeda and whom Europe has partly distanced themselves from.

Nevertheless, the EU and its member states (the majority within NATO) has failed to condemn the Turkish strategy of allying with radical Islamists against the most reliable anti-IS force: the Kurds. Thus far, it seems that the EU, just as the US, has taken up the highly hypocritical position of starting to abandon its Kurdish ally.

The Kurds are abandoned once more

Currently, the EU turns a blind eye to the Turkish atrocities in the region and the devastation its air force brings to Afrin. One should compare the attention the Russian campaign in Aleppo received by European politicians and media, to Turkey's assault on the Kurds in Afrin.

Apart from half-hearted comments of "worry" and "we're looking at the situation closely" by European leaders, the only specific action taken was the decision by Germany to halt the upgrade of its Leopard tanks which Berlin has sold to Turkey.

The European Union remains fragmented and its members still aren't ready to act together and uphold their so-called values in the international arena. By swiftly abandoning the Kurds in Syria, whose women fighters were hailed as heroes just a few months ago, in favor of President Erdogan's military invasion of a sovereign country, has dragged the EU to a new low the Syrian civil war. No single European country is powerful enough to be a veto-player like the US, Iran, Russia, Turkey and the Syrian government are in the war.

The EU is a marginal actor but Mogherini will continue to proudly states that "we are the biggest donor of humanitarian aid". This is the same position Europe has taken up for years. Only now, the casualties in Syria number more than half a million. The European Union shares responsibility in this tragedy.

Noel Daniel Vig is a Master student at the Institute for European Studies, co-Editor-in-Chief of Eyes on Europe and assistant editor at The Maghreb and Orient Courier.

OUTSOURCING, OUT OF MIND: THE FAILURE OF EU MIGRATION POLICIES?

Recent reports exposed to the world the disastrous situation in Libya, where people fleeing poverty and insecurity are facing even worst living conditions, instead of finding comfort and hope. The role of the European Union has been discussed about this issue, as Libya is one of the countries in which migration policy is outsourced.



Disastrous Situation in Libya: Human Rights at Stake

The EU-Turkey deal to deter migration and slow down the number of arrivals on the European soil has been quite controversial and criticized (Cogou, 2017). But it might actually be nothing compared to the one with Libya. If at the beginning the cooperation between the EU and Libya has been quite forgotten, the revelation of the situation on the Libyan ground by NGOs and newspapers has been a blow to the silence around this agreement.

Videos of people being sold as slaves, pictures of deplorable living infrastructures, testimonies of atrocities... The report of CNN (Elbagir, Razek, Platt, and Jones, 2017), published in mid-November 2017, has been backed by many

other analyses – amongst several, Amnesty International – which denounce the infamies perpetrated in Libya. Besides, reports also highlight the role of the EU, denouncing the responsibility it has in this issue, and even calling European countries as “complicit” (Amnesty International, 2017). Indeed, Libya is considered from the EU to be a transit country, which means that people from a country – in this case from Africa, for instance Eritrea or Somalia – are passing through it with the aim of going elsewhere – here, the EU after crossing the sea. From the Mediterranean Sea, Libya is usually considered as the only gateway to reach Europe (Kingsley, 2017).

However, as the EU has been facing an important number of migrants, refugees and asylum seekers since 2015 with what is now commonly called the

‘migration crisis’, the EU member states decided to negotiate agreements with transit countries as to somehow reduce the number of refugees coming to its territory (Blanchard, 2006). Libya has been one of them. To be precise, the Italian government first decided to increase cooperation with Libya in the domain of migration. The deal was first criticized by some neighboring countries; nonetheless, the EU more or less later backed the agreement.

Cooperation on Migration: Who is to Blame?

After reaching an EU-Turkey deal on migration in March 2016, a similar kind of work has been discussed with Libya in late 2016, as to help Italy with the flow of people coming by the sea. In fact, due to the political situation in Libya in the

aftermath of Colonel Gaddafi, reaching an agreement was hard to do (Asiedu, 2017). Nevertheless, the EU tries to help the situation of migrants on the ground in Libya but also at sea by implementing measures, notably with financial means. In terms of the EU financial cooperation with Libya, we are talking about €182 million since 2014 that have been spent on projects related to migration (European Commission, 2017).

According notably to Amnesty international, the European Union and the member states' governments hold a lot of responsibility in the tragic conditions of migrants and refugees in Libya. Indeed, report highlights the fact that the money given by the EU for Libyan coastguards does not necessarily serve a good cause due to corruption, and the link between coastguards and smugglers (Amnesty International, 2017).

In sum, outsourcing migration is one of the solutions the European Union found in order to keep on eyes on the migration flows as well as to try to find a compromise between the diverging member states' voices. Nonetheless, the issues the outsourcing of this particular policy engendered have a great impact on human rights,

which triggers a number of reactions from the international community.

If the EU Failed, what could be done now?

Acknowledging the tragic situation of migrants on the Libyan soil, the UN High Commissioner for Human Rights Zeid Ra'ad al-Husein appealed on the 14th November 2017 to the international community to act against the atrocities in Libya: "We cannot be a silent witness to modern day slavery, rape and other sexual violence, and unlawful killings in the name of managing migration and preventing desperate and traumatized people from reaching Europe's shores" (OHCHR, 2017). Moreover, he heavily criticized the EU and Italian actions in training Libyan coastguards with the aim of intercepting boats to secure EU frontiers.

This has led some European leaders to take a stand on the situation. The French president Emmanuel Macron therefore said that he is willing to set up a plan to rescue migrants trapped in Libya and calls for an emergency meeting of the UN Security Council (Grinberg, 2017). The President of the European Commission Jean-Claude Juncker declared that legal paths

should be opened for safe migration (Hofmann, 2017). Nonetheless, not all member states seem to be on the same wavelength, as the members of the Visegrád group declared being willing to give €35 million to protect the Libyan border (Visegrád Group, 2017) prioritizing securitization over human rights.

If blaming only one country, one government or the EU as a whole for the problem in Libya does not seem to be either possible or constructive, actions have to be taken in order to help people whose lives are endangered. However, Europe in this sense is far from being a role model, as witnessed with the outsourcing of migration policy. If outsourcing enables the EU member states to turn a blind eye on the situation over their borders, it should not be done at the expense of human rights, that the EU is – at least on the discursive level – so keen on protecting.

Elodie Thevenin is studying for a Double Degree Programme in European Studies at Jagiellonian University, Krakow, Poland and the Institute of Political Studies in Strasbourg, France.

L'UNION EUROPÉENNE APRÈS LA TEMPÊTE : QUEL VENT SAISIR ?

Défense, Europe sociale, Migrations, Brexit, Union Économique et Monétaire. L'agenda était chargé pour les leaders des Pays Membres de l'Union Européenne, réunis à Bruxelles les 14 et 15 Décembre pour deux jours de Conseil Européen, le dernier de la présidence Estonienne.

L'ultime occasion en 2017 pour faire le bilan sur les points d'entente et les divisions, sur ceux qui restent et ceux qui s'en vont, et réfléchir plus concrètement sur ce que sera l'Union Européenne de demain, en essayant avant tout de mettre de l'ordre parmi les débris de la grande tempête.

Respectant le protocole consuetudinaire du sommet, les Chefs d'États et de Gouvernement ont défilé l'un après l'autre sur le tapis rouge. Un 'doorstep' donnant un avant-goût sur les discussions à aborder durant les différentes rencontres prévues. La Première Ministre du Royaume-Uni, Theresa May, a fait patienter les journalistes. Particulièrement attendue pour la poursuite des discussions sur le Brexit, elle a été la dernière à arriver sur le parterre : une marche un peu trébuchante sur une passerelle qui portera les britanniques à être les premiers à quitter la scène européenne.

— L'Europe perd des pièces —

Le Brexit peut procéder à la deuxième phase de mise en œuvre de l'Article

50. Comme déjà anticipé dans les jours précédant le sommet par le Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker, le Conseil Européen a jugé suffisants les efforts fait par le gouvernement britannique, notamment sur les épineuses questions de la frontière Irlandaise, les droits des citoyens, les difficultés sur obligations financières, et sur la transition vers le cadre des futures relations.

La première phase de négociations du Brexit peut donc être considérée comme finalisée, pour bientôt accéder à la définition pratique de l'accord de retrait entre l'Union Européenne et le Royaume Uni. Afin de pouvoir procéder concrètement et rapidement à la séparation, les États Membres attendent maintenant la traduction, en des termes légaux, des résultats des négociations politiques du premier 'round'. May a assuré que malgré les « déceptions » notables vis-à-vis de certains amendements adoptés qui ont affaibli son gouvernement à la veille du sommet, le projet de loi sur le retrait de l'UE à l'examen laborieux de la Chambre des Com-

munes avait bien fait « des progrès ».

Londres a demandé et obtenu qu'on puisse allouer une phase de transition après l'entrée en vigueur du retrait. A partir du jour du 'divorce' – le 29 mars 2019 – les relations entre le Royaume Uni et l'UE disposeront deux années durant lesquelles tout l'acquis communautaire sera maintenu entre les deux partenaires. Cependant, durant cette période, le gouvernement britannique ne pourra nommer ses représentants au sein de des institutions européennes, n'y participer au processus décisionnel de l'UE. Un format que certains observateurs ont qualifié de « Norvégien ».

Avec l'intention de ne plus participer au marché unique après cette période de transition, l'ingérence de la Cour Européenne ayant été notamment un des principaux arguments de la campagne pro-Brexit, les deux parties doivent donc désormais ouvrir des négociations pour l'établissement d'un nouvel accord en matière de commerce et de coopération économique, touchant



également à la lutte au terrorisme, la sécurité, la défense et les affaires étrangères. Lors de la conférence de presse conclusive du sommet, le Président du Conseil Européen, Donald Tusk a prophétisé : la seconde phase du Brexit sera « dramatiquement difficile ».

L'Europe veut pouvoir se défendre

La création de la Coopération Structurée Permanente (CSP) a été le premier effet concret de cette défection. Après avoir été mentionnée par le traité de Lisbonne, il y a 10 ans, elle a été finalement rendue possible grâce aux changements de contexte de politique interne à l'UE dû au Brexit, Londres ayant été son premier opposant, et par l'approche différente prospectée par les États Unis envers l'OTAN. A l'exception du Danemark, de Malte et du Royaume-Uni, la CSP a été lancée le 11 décembre dernier par le Conseil de l'Union Européenne.

Le but est de rendre l'UE « un fournisseur crédible de sécurité au niveau global », comme l'a souligné Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité. L'UE sera désormais capable de déployer, sous le drapeau européen, des bataillons sur le terrain en scénarios de crise. Une photo solennelle des leaders européens, insolemment côte-à-côte avec les représentants militaires des 25 pays Membres signataires, a figé ce moment dans l'histoire.

Avec ses 17 projets dans le secteur de la défense, la CSP n'entend cependant pas se superposer à l'OTAN, mais plutôt renforcer l'action européenne au sein de l'Alliance Atlantique, en agissant de façon parallèle et coordonnée. Une collaboration majeure est envisagée entre les signataires pour une rationalisation mais aussi un accroissement des budgets militaires. Un programme européen pour le développement industriel dans la défense est prévu pour 2019 et un Fond européen pour la défense est en phase de conception pour 2018.

Envisagée également, une profonde révision du mécanisme Athéna, portant sur le financement des coûts communs des opérations militaires de l'UE, en vigueur depuis 2004 sous le titre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), prédécesseur de la PESCO. Toutes ces dépenses trouveront une place dans le prochain cadre financier pluriannuel, sans pour cela représenter, selon Mogherini, « une militarisation du budget européen ».

L'Europe se voit sociale, éduquée et multilingue

Les leaders européens ont eu l'occasion par ce Conseil Européen de réaffirmer l'intention de donner une force politique majeure à l'accord interinstitutionnel sur le Socle européen des droits sociaux, signé à Göteborg le mois dernier. Cher au Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker a souligné que celui-ci « ne doit pas rester un recueil de poèmes », mais servir de base pour des engagements concrets des Pays Membres. Par la même occasion, il a réaffirmé que la Commission va bientôt adopter un texte pour l'institution d'une Autorité du travail. Les mesures de ce paquet sont aussi présentes dans la déclaration conjointe des trois Présidents sur les initiatives envisagées pour la période 2018/2019 par le triangle institutionnel, signé à l'occasion de ce dernier sommet afin de donner une vision plus claire sur les prochaines actions législatives en vue.

Les dispositions en matière d'Éducation et de Culture, abordées pendant les discussions en Suède, ont été plus clairement formulées par ce Conseil Européen. Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé de renforcer la mobilité et les échanges universitaires, en appelant à un prolongement et approfondissement du programme Erasmus +. Une coopération stratégique entre universités européennes est souhaitée pour créer une vingtaine d'"Université européennes", permettant aux étudiants d'obtenir un diplôme en combinant leurs études dans différents pays

et créer des pôles de recherche continentale. L'institution d'une 'carte étudiante européenne' veut aussi accroître la mobilité des milieux estudiantins, qui favoriserait la participation à des activités culturelles transnationales, et encouragerait davantage l'apprentissage de plusieurs langues européennes. Les leaders ont enfin décidé que 2018 sera l'Année européenne du patrimoine culturel, avec l'espoir que celle-ci puisse renforcer un sentiment européen qui, aujourd'hui, peine à percer face à un sentiment d'appartenance résolument national des citoyens d'Europe.

L'Europe reste divisée

Bien plus difficiles furent les discussions vis-à-vis de la question des migrants et de l'Union Économique et Monétaire (UEM). Affrontées de manière ouverte et sans conclusions officielles, elles ont permis aux États Membre de discuter franchement sur les problématiques à la source des divergences actuelles, pour comprendre sur quoi trouver le consensus. Une division qui a été tracée de façon emblématique par le Président du Conseil Européen Donald Tusk : une frontière « Est-West » sur le thème migration et « Nord-Sud » sur le plan de l'UEM.

A l'occasion du premier Sommet de la zone euro depuis 2015, en sa version 'all inclusive' comprenant tous les pays sauf le Royaume-Uni, les participants ont débattu du renforcement de l'Union Économique et Monétaire. Dans cette optique, les leaders européens ont discuté d'un dispositif de soutien commun mis en place dans le cadre du Fond de résolution unique, pouvant fournir des crédits via le Mécanisme européen de stabilité. Ce dernier devrait par ailleurs évoluer en un véritable Fond monétaire européen, chargé de s'occuper des éventuels prochains sauvetages financiers. Ensemble avec l'achèvement d'une Union bancaire qui puisse garantir une réduction et partager les risques par un système européen d'assurance dépôts, l'UE se rendra plus résiliente selon certain.

C'est surtout sur possibilité de donner une capacité budgétaire à la zone euro et de créer un Ministre européen de l'Économie et des Finances que les États Membres se sont vu divisés, particulièrement par les positions fermes des Pays Bas, de la Finlande et de l'Autriche. Les leaders des États Membres ont ainsi décidé de reporter les discussions à mars. Dans une conférence de presse conjointe entre Allemagne et France, le Président Français Emmanuel Macron a souligné que « on a besoin d'une Allemagne forte » afin de poursuivre les discussions, en faisant allusions aux difficultés d'Angela Merkel quant à la création d'une coalition stable pour un nouveau gouvernement. Une « discussion politique stratégique » se voit nécessaire en mars, pour arriver en juin à une roadmap définissant les « prochains cinq-dix ans ». « C'est le temps des réformes », a ajouté la Chancelière, en incitant à progresser maintenant que la crise se fait moins contraignante.

La position de Tusk par rapport aux redistributions des migrants sous forme de quotas, définis comme « diviseurs et inefficaces », a exaspéré les divisions des États sur ce thème, très délicat pour les opinions publiques nationales. D'un côté, les gouvernements Italien, Français et Allemand sont convaincus qu'« il ne

peut pas y avoir de solidarité sélective parmi les États Membre », comme l'a souligné la Chancelière allemande. La Commission Européenne a également affirmé soutenir une position « fermement en désaccord » avec les affirmations du Président du Conseil Européen. En appui aux affirmations de Tusk, les Visegrád 4, c'est-à-dire la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Hongrie, faisant front commun sur le rejet du système de quotas. Les V4, qui ont jugé les derniers progrès en Libye comme positifs, ont mis sur la table quelques 37 millions d'euros pour contribuer à la « défense des frontières externes et le combat aux causes profondes » du phénomène migratoire, a soutenu le Président Hongrois Viktor Orbán.

La modification du système Dublin, actuellement en discussion, sera très difficile dans ce contexte de divisions. Le Président du Parlement Européen, Antonio Tajani, a exhorté de son côté au respect de la déclaration conjointe signée par les institutions du trilogue, basée sur la proposition de la Commission et les amendements du Parlement. Le représentant de la chambre européenne a incité de façon ferme à « respecter le Parlement » dans le cadre de la modification du règlement, et voit comme « inacceptable » que la réforme

puisse se faire d'une façon autre que par la méthode communautaire régissant la matière. Les traités prévoient ainsi une majorité qualifiée au niveau du Conseil, et non pas l'unanimité intergouvernementale : en arriver à une bataille politique de veto, ne serait selon lui pas un bon message pour les citoyens européens, qui attendent de Bruxelles des réponses concrètes et applicables.

L'Union Européenne regarde donc vers l'horizon, sans y voir encore tout-à-fait clair. Les questions introspectives ouvertes par le Livre Blanc sur les scénarios possibles pour le futur de la Communauté attendent d'être plus précisément adressées par les leaders européens. L'année à venir pourrait se révéler cruciale. Consolider la quille du navire, prendre le gouvernail et retrouver le cap est maintenant d'importance primordiale pour éviter d'égarer d'autres morceaux du bateau européen, d'embarquer davantage d'eau de mer, et d'échouer dramatiquement sur les côtes de la Méditerranée sous les yeux impassibles des nationalismes populistes.

Marzio P. Rotondò est étudiant du Master de spécialisation de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB et Journaliste

NOS ACTIVITÉS EN QUELQUES MOTS

DEBATE : THE RISE OF REGIONALISM



Avec SAIES et la Délégation Specque de l'ULB, l'équipe relations publiques a organisé un débat sur les régionalismes en Europe, le 18 avril avec Chiara Bellani (Commission européenne), Christian Gsodam (Comité des régions), Aude Körfer (délégation de la Bretagne), Leonie Martin (JEF Europe) et Simon Toubeau (professeur).

OSONS L'EUROPE !



Le 25 mars Eyes on Europe faisait partie des nombreux organisateurs de « Osons l'Europe », un rassemblement citoyen sur la Place du Luxembourg.

SI TU POLLUES, TU PAYES ?



Le 24 avril l'équipe RP a mis en place une collaboration avec des cercles environnementaux- Ecolo J et CEE&T, SAIES et la Délégation Specque de l'ULB. Il s'agissait d'une conférence sur la loi environnementale européenne, plus précisément du principe de pollueur, payeur au sein de l'UE, avec la participation de Nicolas de Sadeeler, Charlotte Billingham et Daniel Tanuro et Natalia Claasen en tant que modératrice

EU FOR YOUTH



With the support of the Representation of the Commission in Belgium, the Institute of European Studies of ULB, Europe Direct, the conglomerate EU Trainee Ambassadors Project, Stand Up for Europe, the European Youth Parliament Belgium and JEF Brussels & Belgium, Eyes on Europe organized a workshop day followed by a conference with the aim of restoring Europe to the heart of student life!



Tu veux rejoindre notre équipe ?contacte nous
presidence@eyes-on-europe.eu !

Want to join our team ? Contact us
presidence@eyes-on-europe.eu !

THE TEAM BRUNCH

Avec toute l'équipe, nous avons aussi organisé un brunch afin de discuter des futurs projets et de l'avenir de notre association.



CRÉDITS

Hélène Decottigny

Présidente

Matteo Guidi

Vice-président

Blandine Malvaut

Secrétaire Générale

Noel Daniel Vig

Co-Rédacteur en chef

Thibault Klotten

Co-Rédacteur en chef

Robin Hublet

Vice-Rédacteur en chef

Lorik Rexha

Graphisme

Luisa Sigl

Responsable de l'équipe relations publiques

EQUIPE RELATIONS PUBLIQUES

Roxane Mégard

Community Manager

Zita Massing

Community Manager

Jules Hüni

Inês Quiaios

Nadège Gonzalez-Seguel

EQUIPE RÉDACTION

Anna-Délia Lachambre

Charlène Dupé

Blandine Malvaut

Marina Tsikintikou

Robin Vanholme

Marzio Roma

Alexia Fafara

Marina Tsikintikou

Manuela Sánchez

Gómez

Venelin Bochev

Elodie Thevenin

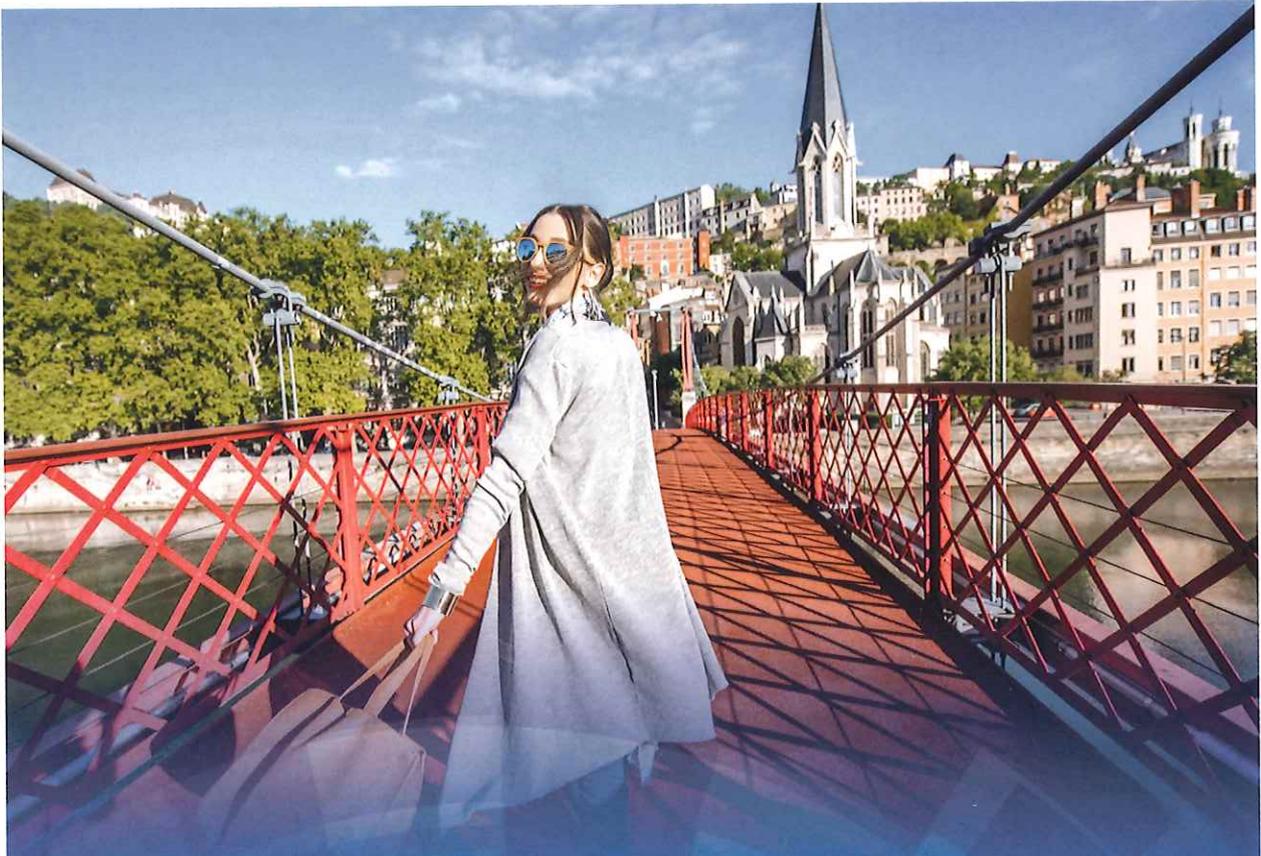
Niklas Franke

Natalia Claasen

Venelin Bochev

Alexia Fafara

Juliette Le Maguer



Make it around Europe. Make Europe yours.

#DiscoverEU

**We want to give all Europeans
a free Interrail ticket for their 18th birthday**

Every country in the European Union invests a lot in their national identity. That's how we know the tie originated in Croatia, or that Italy is world famous for its cuisine, or that French wines are among the best in the world. But what about our common identity? We need to make a similar investment at European level. A free Interrail ticket could help hundreds of thousands of young Europeans fulfil aspirations that are beyond their means.



youdiscover.eu

Join us

www.progressivepost.eu

4
ISSUES
10€



www.feps-europe.eu



ULB
UNIVERSITE
LIBRE
DE BRUXELLES

INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES

Half a Century of Innovation in European Studies



Are you looking to **ENHANCE**
your **KNOWLEDGE** of **EUROPEAN**
AFFAIRS and **BOOST** your **CAREER**
in the **EU** context?

Admissions start in April
www.iee-ulb.eu

MASTERS

- Master in European Studies
- Master in Economics - Business Economics
- Master in Economics - Economic Analysis and European Policy

ADVANCED MASTERS

- Advanced Master in European Law
- Advanced Master in Interdisciplinary Analysis of European Integration

EXECUTIVE EDUCATION

- The Executive Master in European Union Studies (MEUS)
- IEE Training Days

Contact us : iee@admin.ulb.ac.be | +32-(0)2-650.49.69



FACULTÉ PHILOSOPHIE
SCIENCES SOCIALES

Solvay Brussels School
Economics & Management



**Tu as envie de faire partie d'une association dynamique et jeune qui traite des affaires européennes ?
Rejoins Eyes on Europe, le magazine étudiant européen !**

**Do you want to be part of a young and vibrant association dealing with European affairs?
Join Eyes on Europe, the European student magazine!**

Contacte nous ! / Contact us!

 info@eyes-on-europe.eu

 eyes-on-europe.eu

 [@EoE_Bxl](https://twitter.com/EoE_Bxl)

 [Eyes on Europe](https://www.facebook.com/EyesonEurope)



FOUNDATION FOR EUROPEAN
PROGRESSIVE STUDIES
FONDATION EUROPÉENNE
D'ÉTUDES PROGRESSISTES



ULB